

JEUNESSE ÉDUCATION TERRITOIRES
CAHIERS de l'ACTION

Des ressources
pour l'engagement
et la participation
des jeunes

coordonné par
Gérard Marquié

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
11, rue Paul Leplat
78160 Marly-le-Roi
Site Internet : www.injep.fr

PRÉAMBULE	IDENTIFIER, MOBILISER, MUTUALISER3
	PARTICIPER, S'ENGAGER5
QUESTIONS/RÉFLEXIONS	■ L'engagement des jeunes aujourd'hui, par Jean-Claude Richez5
	■ <i>Le rapport des jeunes à l'engagement :</i> une étude de la SOFRES (septembre 2002)8
PRATIQUES/ANALYSES	DES RESSOURCES POUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES :	
	L'EXEMPLE DU VAL-D'OISE13
	■ Accueillir, informer13
	■ Conseiller, expertiser, accompagner24
	■ Valoriser l'engagement des jeunes30
■ L'exemple d'un programme : « Envie d'agir ? »33	
PISTES	PARTICIPATION ET ENGAGEMENT, UNE NOUVELLE DONNE37
RESSOURCES	■ Bibliographie39
	■ Sites Internet39

Identifier, mobiliser, mutualiser

Pendant longtemps, la présence des jeunes dans l'espace public, hors des cadres éducatifs ou occupationnels, a été considérée comme peu légitime. Or depuis une vingtaine d'années, on assiste à un renversement des discours institutionnels : la participation des jeunes devient une nouvelle norme de l'action publique, tant en France que dans les autres pays d'Europe. Les directives européennes en matière de jeunesse font de cette participation l'un des axes des politiques en direction des jeunes.

Dans le même temps, observateurs et chercheurs s'accordent sur quelques constats : si les jeunes témoignent d'un fort désir de reconnaissance, ils font preuve de peu d'appétence à entrer dans des cadres institués ou dans les formes traditionnelles de la vie associative ou politique. Le vocabulaire (participation, engagement, projet...) utilisé par les institutions, les professionnels, les associations leur est étranger ; l'injonction à la participation aussi. Leurs sociabilités, les modalités de leur mobilisation sont souvent assez peu compatibles avec les modèles anciens, transformation qui d'ailleurs tend à toucher l'ensemble de la population, toutes classes d'âge réunies. Et pourtant, sous des formes multiples qui leur sont propres, individuellement, en petits groupes, ou plus massivement, ils montrent leur capacité à se mobiliser. Même si ces formes sont profondément hétérogènes selon les âges, le sexe, le territoire, le niveau scolaire ou socioculturel...

Une des réponses institutionnelles est l'action en faveur de l'information des jeunes, réponse déjà ancienne si l'on se souvient : le Haut Comité de la jeunesse, créé par Edgar Faure en 1955, en fait l'un de ses thèmes de travail, le Centre d'information et de documentation jeunesse est créé en 1969 dans la foulée des événements qui ont vu se mobiliser une frange significative des jeunes... et l'on connaît les efforts constants développés depuis tant par le Réseau information jeunesse que par les services déconcentrés du ministère de la Jeunesse et des Sports, par le ministère de l'Éducation nationale au travers des centres d'information et d'orientation (CIO) – mais aussi dans les centres de documentation et d'information ! –, par les réseaux des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)... afin d'inscrire cette action dans la proximité. On pourrait dire que l'information des jeunes est l'un des invariants des politiques publiques en direction des jeunes.

Un des enjeux pour les acteurs de la jeunesse est donc de faire se rencontrer une offre instituée et des formes d'actions juvéniles, moins dans une logique de captation (même si celle-ci n'est pas toujours absente !) que dans une logique d'accompagnement, d'aide... Mais ceci est rendu d'autant plus difficile que les professionnels ou bénévoles ne savent pas toujours comment faire, que, nonobstant les compétences et efforts des uns et des autres, les ressources nécessaires ne sont pas forcément accessibles ou tout simplement lisibles – y compris pour les professionnels. Et l'accumulation de l'offre – d'ailleurs inégalement répartie sur le territoire – ne facilite pas cet accès.

C'est dans le souci pratique d'améliorer localement cette situation que, profitant de l'opportunité du programme « Envie d'agir ?¹ », une formation expérimentale a été initiée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et mise en œuvre par la direction départementale de la jeunesse et des sports du Val-d'Oise*, avec le soutien de l'INJEP et du centre information jeunesse du Val-d'Oise, sur cette question de l'accompagnement et de l'accès aux ressources. Pendant deux jours (6 et 7 octobre 2003), des professionnels chargés de l'accueil des jeunes (directeur de CIO, conseiller principal d'éducation de

1/ « Envie d'agir ? » a été lancé par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche en octobre 2002.

collèges et de lycées, conseiller de mission locale, responsable de centre social, animateur d'association ou de service jeunesse, informateur jeunesse, animateur de point cyb²⁾) se sont réunis. La présentation du dispositif « Envie d'agir ? » a été, en outre, l'occasion d'aborder la question des nouvelles formes d'engagement juvénile. Il ne s'agissait pas pour les protagonistes de la formation de limiter leur réflexion à l'inscription des jeunes dans des structures préexistantes, mais de penser aussi leur engagement dans des parcours de vie. Pourquoi une formation-action ? Certes, il eût été plus facile de présenter une ou deux interventions brillantes sur la question, accompagnées de fiches techniques bien informées ! Notre choix s'est voulu différent : il s'agissait de permettre à des professionnels qui n'avaient guère l'occasion de se croiser (ainsi, par exemple, des acteurs du champ scolaire et du champ extrascolaire) de développer une connaissance réciproque grâce à un exposé de leurs activités et à un échange d'expériences et d'analyses, de faire que chacun soit à la fois apprenant et apprenant, d'engager une réflexion commune en prenant en compte la spécificité du public (des publics), de produire des outils transférables dans d'autres formations et de se forger une culture commune et transversale. Bref, de créer sur un territoire une dynamique de réseau, en faisant en outre le pari que chacun des participants jouerait à son tour un rôle de démultiplicateur.

La présente publication est donc le fruit de cette formation. Enrichie de travaux d'études (article de Jean-Claude Richez et résultats de l'enquête de la SOFRES) et de nombreuses pistes d'informations (maints sites Internet sont proposés), elle vise à présenter, dans une forme que nous avons délibérément voulue « journalistique », des lieux et des dispositifs ressources disponibles sur un territoire, des modes d'intervention, sans les dissocier des réflexions qui sont nées de l'expérience des professionnels et des échanges entre les stagiaires de la formation. Nous avons aussi souhaité entendre la parole de jeunes qui ont croisé cette offre et en ont été les bénéficiaires.

L'objectif de ce volume est double :

- d'une part, faire connaître les lieux et les acteurs recensés, les démarches présentées, les analyses produites, les pistes évoquées, qui peuvent être des outils utiles à d'autres acteurs qui, dans des contextes et des territoires différents, s'engagent dans des actions visant à favoriser la participation et l'engagement des jeunes ;
- d'autre part, nous faire l'écho de cette démarche de formation-action, qui bien sûr doit être réinventée localement en fonction des acteurs présents sur le territoire, visant à donner corps et sens aux logiques partenariales des politiques territoriales de jeunesse.

2/ Les points cyb sont des espaces labellisés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, destinés notamment à faciliter l'accès des jeunes aux technologies de l'information et de la communication.

* Nous tenons à remercier Mathias Lamarque, directeur départemental de la jeunesse et des sports du Val-d'Oise, et Sayda Sotto, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse en poste à l'époque dans le Val-d'Oise, aujourd'hui à la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports d'Île-de-France.

Participer, s'engager

L'engagement des jeunes aujourd'hui,
par Jean-Claude Richez¹

Il y a dans le discours que tient notre société autour de l'engagement des jeunes un véritable paradoxe. D'un côté, le discours sur les jeunes qui ne veulent plus militer, qui ne s'engagent plus, qui refusent de prendre des responsabilités dans les associations, de l'autre, incontestablement une forte mobilisation des jeunes autour des sujets les plus variés, des JMJ² au mouvement altermondialiste³, pour ne retenir que les deux formes les plus spectaculaires ces dernières années.

C'est à la déconstruction de ce paradoxe que nous voudrions ici nous attacher. Aujourd'hui, les jeunes s'engagent, mais autrement. Cette donnée nouvelle reste difficile à saisir, notamment parce que nous restons très largement prisonniers d'une conception de l'engagement qui privilégie, voire réduit, l'engagement à l'engagement politique et, de façon déjà plus accessoire, à l'engagement syndical et associatif au détriment d'autres formes d'engagement. Rappelons pour mémoire que s'engager, c'est se lier par une promesse ou une convention, et, qu'avant de s'engager en politique, on s'engageait dans l'armée... ou dans les ordres. Le mariage lui-même était considéré comme un engagement. On notera que cette confusion, généralisée en France, entre engagement politique et engagement en général, sur lequel nous ne portons par ailleurs aucun jugement de valeur, n'est pas valable dans d'autres pays et en particulier dans les pays anglo-saxons qui accordent une grande place au bénévolat, soit, au sens étymologique du terme, la recherche du bien commun. On pourrait au passage émettre comme hypothèse que précisément cette surdétermination⁴ de la référence politique en France est la conséquence de notre organisation républicaine qui privilégie dans la recherche du bien commun le rôle de l'État. Après avoir rendu compte de façon plus précise de la fin d'un certain type de militantisme, nous nous attacherons à décrire les formes nouvelles d'engagement des jeunes qui renvoient à de profondes transformations de notre société.

Sondages, enquêtes d'opinions donnent tous des résultats convergents, mettant en évidence la désaffection des jeunes par rapport aux formes classiques de l'engagement et en particulier à l'engagement politique. Pour mémoire, quelques chiffres tirés de ces travaux : pour la tranche des 13-17 ans, 85 % des jeunes interrogés s'intéressent peu ou ne s'intéressent pas à la politique, 78 % ne parlent jamais de politique en famille, 43 % ne se situent ni à droite, ni à gauche et 23 % refusent de se placer sur une échelle de classement politique, 59 % pensent que les hommes politiques disent tous la même chose et 82 % qu'en tout état de cause, les politiques ne sont pas à l'écoute des jeunes. Seulement 16 % envisagent de se mobiliser dans une association et 6 % d'adhérer à un parti.

On notera cependant que, parallèlement, 72 % des jeunes pensent qu'il est utile de voter et que quand même 40 % pensent que le droit de vote est approprié pour permettre des changements positifs⁵. Tout le monde a par ailleurs en mémoire la très forte mobilisation des jeunes entre les deux tours des dernières élections présidentielles et une participation accrue au vote au deuxième tour, qui retombait d'ailleurs immédiatement pour les élections

- 1/ Jean-Claude Richez est responsable de l'Unité de la recherche, des études et de la formation de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).
- 2/ Journées mondiales de la jeunesse, organisées par l'Église catholique, voir de LINARES Chantal, KEAÏLI Cécilia, MAYOL Pierre, « Entretien avec Mgr Dubost », *Agora débats/junesse*, n° 9, 1997, pp. 35-40 ; et pour une perspective plus générale : LAMBERT Yves, « Des changements dans l'évolution religieuse de l'Europe et de la Russie », *Revue française de sociologie*, n° 2, 2004, pp. 307-338.
- 3/ Sur les jeunes et le mouvement altermondialiste, voir PLEVERS Geoffrey, « De Gênes à Évian, les jeunes dans la mouvance altermondialiste », *L'année sociale*, 2004, pp. 167-187.
- 4/ Nous utilisons ici ce terme dans le sens althusserien. Althusser empruntait, on le sait, ce terme à la psychanalyse.
- 5/ Tous ces chiffres sont empruntés aux travaux d'Anne Muxel, politologue, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, membre du Centre d'étude de la vie politique en France/Centre national de la recherche scientifique (« La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, n° 5/6, 2002, pp. 521-544). Sur tout ce qui concerne l'engagement politique des jeunes, on se reportera très utilement à Muxel Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2001.

législatives (- 30 % entre le 2^e tour des présidentielles et le 1^{er} tour des législatives). Le désintérêt prononcé par rapport à l'engagement politique dans ses formes classiques n'est pas nécessairement désintérêt pour le politique. Ces éléments sont à rapprocher d'autres phénomènes. Très spectaculaire, le mouvement altermondialiste, qui est essentiellement un mouvement de jeunes. Plus discrète, la multiplication des instances de participation des jeunes sous des dénominations variées et dans des logiques institutionnelles différentes qui depuis plusieurs années connaissent un succès jamais démenti : conseils de jeunes, conseils municipaux d'enfants et de jeunes, conseils départementaux de la jeunesse, conseils généraux de jeunes, conseils régionaux, conseils de la vie lycéenne, forums jeunes... Peu élevé est le nombre des jeunes qui se disent prêts à adhérer à une association, mais nombre d'entre elles constatent chaque jour la capacité qu'ont les jeunes à s'engager ponctuellement aussi bien dans des associations de fait à caractère très local qu'autour d'initiatives de structures plus lourdes. Un certain nombre d'associations « émergentes » dans le champ des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire témoignent de cette vitalité, comme Animafac⁶, l'AFEV, l'ANACEJ, les Petits Débrouillards, les juniors associations. Le cas de l'AFEV est de ce point de vue exemplaire. Chaque année, elle mobilise près d'une dizaine de milliers d'étudiants pour des activités volontaires, sans par ailleurs parvenir à convertir cette capacité de mobilisation en autant d'adhésions à l'association. Nous sommes là en partie au cœur du débat : comment réintégrer du collectif dans une société de plus en plus individualiste ou, en plus savant, pour reprendre une proposition du sociologue Michel Wieviorka, « comment concilier ces trois aspects distinctifs que sont l'appartenance, la référence à une identité collective, la participation à la vie moderne et la construction de soi comme sujet de sa propre existence⁷ ».

Toujours dans le même ordre d'idée, un certain nombre d'enquêtes mettent en évidence une forte demande de la part des jeunes, en termes de compréhension du monde dans lequel ils vivent, pour mieux comprendre les événements dont parle l'actualité, ainsi que pour débattre des problèmes de société qui les préoccupent.

Bernard Roudet, chercheur à l'INJEP, souligne de son côté l'importance de l'engagement des jeunes dans la sphère culturelle et sportive, évolution d'ailleurs comparable à celle que l'on observe chez les adultes. « Jeunes et adultes, écrit-il, adhèrent aujourd'hui essentiellement à des associations de défense sportives et culturelles, tandis que l'appartenance à des associations de défense d'intérêts collectifs diminue. Le militantisme cède la place à d'autres formes de participation active, dont témoigne le développement de l'action bénévole. Marquée par le renforcement des valeurs d'individualisation, l'appartenance associative, qui d'ailleurs ne

s'accroît plus en France depuis une dizaine d'années, apparaît davantage centrée sur l'accomplissement personnel, voire les relations interpersonnelles et la sociabilité amicale⁸. » Dans cette logique, nous comprenons mieux pourquoi les sphères sportives et culturelles apparaissent comme autant de lieux privilégiés de socialisation des jeunes.

Sur un plan plus théorique, on peut considérer que l'individualisation croissante, qui est la marque de notre société, n'écarte pas nécessairement la quête de solidarité et de partage. Un jeune sur deux en dessous de 25 ans consacre du temps volontaire ou bénévole à une action de solidarité nationale ou internationale, action éducative, sportive, culturelle, sociale ou sanitaire. De même, on remarque que l'adhésion à la « société de consommation » n'exclut pas la remise en cause des logiques de la société marchande, comme en témoigne le succès auprès de certains jeunes de mouvements comme « no logo » ou les « antipubs ». Ce phénomène est également fortement inscrit dans nombre de pratiques culturelles des jeunes qui s'inscrivent souvent dans des logiques de pure « dépense » sans que soit nécessairement recherché un profit. À un certain niveau, les

6/ Animafac, réseau d'échange d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes, lié à la Ligue de l'enseignement, 3 rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 (www.animafac.net) ; ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, 105 rue Lafayette, 75010 Paris (www.anacej.asso.fr) ; AFEV, Association de la fondation étudiante pour la ville, 26 bis rue du Château-Landon, 75010 Paris (www.afev.org) ; Petits Débrouillards, culture scientifique et technique, Halle-aux-Cuir, Paris Cedex 19 (debrouillard.dynds.org) ; Réseau national des juniors associations, 3 rue Récamier, 75007 Paris, (www.juniorassociation.org).

7/ WIEVIORKA Michel, « Actualité et futur de l'engagement » dans WIEVIORKA Michel (dir.), *Raison et conviction : l'engagement*, Textuel, Paris, 1998.

8/ ROUDET Bernard, « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif », *Lien social et politique*, n° 51, 2004, pp. 17-28.

logiques de consommation qui sont des « logiques de dépense » se retournent contre les logiques marchandes, de profit et de rentabilité.

L'ensemble de ces manifestations relève d'un nouveau régime des formes d'engagement dans notre société caractérisé par des formes d'adhésion plus labiles. Le sociologue Jacques Ion, l'un des meilleurs connaisseurs de la question, parle à ce sujet d'adhésion « Post-it » ; l'association est au mieux considérée comme un moyen mais jamais comme une finalité⁹. Dans un contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de disparition de « réserves de sens collectif » dans lesquels s'inscrivait le processus de socialisation, le principe d'expérimentation domine en quelque sorte par défaut. La socialisation se fait à travers l'expérimentation. Chaque individu se trouve conduit à élaborer ses propres définitions, à énoncer ses responsabilités, qui ne lui sont plus dictées. Comme l'écrit fort justement le sociologue allemand Ulrich Beck : « L'individu devient l'unité de reproduction de la sphère sociale¹⁰. » Cette individualisation généralisée ne signifie pas cependant isolement, atomisation, ni que l'individu se trouverait détaché de toute relation. Au contraire, elle favorise l'institutionnalisation et la standardisation des modes de vie. Autrefois, la socialisation conduisait l'individu vers la case qui lui était assignée. Dominaient les formes communautaires de socialisation qui visaient à faire assimiler la tradition, à produire des individus conformes à des normes imposées par le groupe, normes de leur milieu, de leur classe d'origine, de leur classe sociale, de leur culture, se mouvant dans des rôles et des statuts sociaux de père ou de mère, de salarié ou de patron, de citoyen.

Aujourd'hui, il n'y a plus de transmission de l'héritage dans sa forme traditionnelle. Il ne s'impose plus comme allant de soi, mais passe par sa mise en débat, en discussion, son expérimentation. L'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à négocier, la « réflexivité » devient essentielle. C'est une capacité de mise à distance critique vis-à-vis des cadres sociaux, groupes d'appartenance et rôles jusqu'alors assignés à l'individu. Capacité « qui s'ancre dans l'évaluation que font les jeunes dans le monde qui les entoure, dans la perception qu'ils ont de leur propre personne et la manière dont ils se projettent dans l'avenir¹¹ ». Cette nouvelle donne crée de nouvelles responsabilités pour tous ceux qui sont en position de transmission d'un héritage. L'accompagnement des jeunes dans leurs expérimentations devient un enjeu décisif inséparable du travail de reconnaissance de ces nouvelles formes d'engagement. La multiplication depuis une dizaine d'années des dispositifs publics portés aussi bien par l'État que par les collectivités territoriales témoigne de cette conjoncture nouvelle.

9/ Voir par exemple Ion Jacques, « Groupements associatifs et modèles d'engagement », dans Roudet Bernard (dir.), **Des jeunes et des associations**, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, pp. 53-64 et Ion Jacques, **La fin des militants**, L'Atelier, Paris, 1997.

10/ Beck Ulrich, **La société du risque**, Aubier, Paris, 2000, cité dans LABADIE Francine, RAGI Tariq, « Les jeunes et la politique », **Agora débats/jeunesse**, n° 30, 2002, p. 19.

11/ LABADIE Francine, « Modernité et engagement des jeunes », communication à l'université d'été DESCO/INJEP sur l'engagement des jeunes, du 25 au 29 août 2003, Marly-le-Roi (texte à paraître dans BECQUET Valérie, de LINARES Chantal, **De l'engagement des jeunes**, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses »).

Le rapport des jeunes à l'engagement : *une étude de la SOFRES (septembre 2002)**

Cette étude a été réalisée pour le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche selon une méthodologie qualitative et s'appuie sur des réunions de groupes.

Les groupes étaient composés comme suit :

- Six jeunes, garçons et filles, de 15-16 ans, scolarisés au collège (classes de quatrième et troisième) dans des établissements plutôt difficiles (ZEP, quartiers de banlieue, jeunes ayant redoublé au moins une fois), de catégorie socioprofessionnelle « ouvriers/employés », habitant en banlieue parisienne.
- Six jeunes, garçons et filles, de 16-20 ans, scolarisés dans des lycées professionnels (classes de CAP ou BEP), de catégorie socioprofessionnelle « employés/professions intermédiaires », habitant à Dijon.
- Six jeunes, garçons et filles, de 16-19 ans, scolarisés en lycée dans des filières d'enseignement général (classes de seconde, première et terminale), de catégorie socioprofessionnelle « employés », habitant à Beaune.
- Six jeunes, garçons et filles, de 18-21 ans, scolarisés en lycée d'enseignement technique/professionnel (classes de terminale techniques et professionnelles, BTS, IUT), de catégorie socioprofessionnelle « employés », habitant à Tours.
- Six jeunes, hommes et femmes, de 19-22 ans, étudiants (niveau DEUG et ayant fait au moins une année de DEUG), de catégorie socioprofessionnelle « professions intermédiaires/cadres supérieurs », habitant à Tours.
- Six jeunes, hommes et femmes, de 20-25 ans, ni scolarisés ni dans la vie active en CDI (CDD, stages, recherche d'emploi), niveau BEP, de catégorie socioprofessionnelle « ouvriers/employés », habitant en banlieue parisienne.

Cette étude fait apparaître que l'hétérogénéité de la cible « jeunes » est une évidence. Les univers de représentation de l'engagement varient selon leur âge, leur situation scolaire ou universitaire, leur milieu... Cependant, la notion d'engagement est perçue très positivement par tous les jeunes interrogés. La SOFRES constate que son hypervalorisation est d'une certaine manière potentiellement contre-productive. En effet, elle conduit les jeunes à douter d'eux-mêmes, de leur apport potentiel aux structures existantes... Les jeunes consultés envisagent l'engagement sur le mode de l'intégration dans une structure, essentiellement une association préexistante. La question d'un nouveau projet ou d'une nouvelle association n'a pas été évoquée.

Des représentations diversifiées de l'engagement...

■ L'engagement comme choix

« On ne sait pas où on s'aventure. »

« C'est comme être adulte... »

> Jeunes de 16-20 ans, ayant un niveau CAP/BEP, résidant à Dijon.

Selon l'étude, les représentations associées par les jeunes à l'engagement concernent l'ensemble des choix particulièrement impliquants (parce qu'ils sont à long terme et perçus comme irréversibles) auxquels ils sont confrontés entre 15 et 24 ans : le choix des études, le métier, l'entrée dans la vie professionnelle, le mariage...

* Collaboration rédactionnelle : Marie-Pierre Pernet.

L'engagement dans ce cas est vécu par les jeunes interrogés sur le mode anxigène du renoncement. En ce sens, s'engager, c'est devenir adulte. Cette dimension est prépondérante pour les plus jeunes et ceux dont le niveau socioculturel est le moins élevé (15-16 ans, niveau collège, et plus encore niveau CAP/BEP).

■ L'engagement comme aide

« Aider ses amis, la famille, un malade, les gens pauvres, les handicapés, les orphelins, les animaux, la nature, préserver les espèces, donner du temps, donner de l'argent aux pauvres et aux associations... »

> Jeunes de 15-16 ans, redoublants, en ZEP, résidant en banlieue parisienne.

La deuxième représentation de l'engagement qui se dégage du rapport le fait l'assimiler à un don de soi, un échange, une aide. Il s'agit d'un échange direct entre des personnes engagées et les autres. S'engager, c'est donner de son temps, de sa personne ou de son argent. Il apparaît que cet « engagement du cœur » est plus prégnant chez les plus jeunes interrogés.

■ L'engagement comme contribution à une action collective

« Avoir un poste de direction, être calé en droit, prendre des responsabilités à Amnesty international. »

> Jeunes de 16-19 ans, en enseignement général, à Beaune.

L'étude montre que cette dimension de la notion d'engagement n'est présente que dans le discours des jeunes socioculturellement plus élevés. Il s'agit d'engagements idéologiques, militants, voire politiques. La SOFRES juge que « l'engagement de la raison » exige la conceptualisation et la médiation, car il n'est ni instantané, ni concret, ni mesurable au niveau de ses effets immédiats sur les individus.

■ L'engagement comme point d'entrée d'un discours sur les valeurs

« Association, s'entraider les uns les autres, une main tendue, solidarité, c'est comme dire qu'on fait partie du monde. »

> Jeunes de 20-25 ans, en situation précaire, en banlieue parisienne.

En arrière-plan du discours sur l'engagement, le postulat selon lequel il s'agit de quelque chose de noble, de respectueux et donc de très valorisé apparaît comme une évidence dans les résultats de l'étude. Les représentations vertueuses sont répandues et peuvent donner lieu à des visions idéalisées et/ou angéliques de l'engagement.

La SOFRES montre que le discours est toutefois ambivalent : d'un côté, il rend compte d'une valorisation de l'engagement dont on pourrait penser qu'il facilite le passage à l'acte, de l'autre, il participe d'un phénomène d'idéalisation de l'engagement sur le mode de l'admiration ou de la fascination et peut, au contraire, générer en cela de la distance.

... mais des représentations communes de celui qui s'engage

« 25-30 ans, il a fini ses études, il est mature et dynamique, un urbain qui travaille dans le social. »

> Jeunes de 18-21 ans, en enseignement technique, à Tours.

Les réponses des jeunes interrogés dans le cadre de l'étude décrivent une personne majeure, comme s'il fallait avoir déjà réglé un certain nombre d'engagements personnels pour avancer dans cette voie. Elle est dotée de valeurs morales (fraternité, solidarité, douée pour la compassion, rebelle...). Enfin, c'est une personne qui « assume et assure », sûre d'elle et de ses capacités.

Les représentations des motivations et des freins à l'engagement

■ Les motivations et les freins pour soi

« *C'est une victoire personnelle, on se sent mieux après.* »

> Jeunes de 18-21 ans, en enseignement technique, à Tours.

« *La peur de ne pas respecter son engagement, de ne pas être à la hauteur.* »

> Jeunes de 16-19 ans, en enseignement général, à Beaune.

Selon la SOFRES, les jeunes interrogés associent fortement l'engagement avec « l'estime de soi ». L'institut constate que cette perception ne débouche pas pour autant sur un déclic. La plupart des jeunes interrogés font part de leurs doutes, de leurs craintes quant à leurs capacités. Ainsi, s'ils perçoivent l'engagement comme un moyen de faire des expériences, celui-ci n'apparaît ni comme un facteur d'apprentissage, ni comme permettant d'approfondir ses compétences ou d'en développer de nouvelles. Au contraire, le savoir et le savoir-faire sont des préalables à l'engagement. La peur de l'engrenage, c'est-à-dire d'un engagement envahissant au détriment de la construction de sa propre vie, est également présente, ce qui laisse à penser que l'engagement n'est envisagé que sur le mode du « tout ou rien ».

■ Les motivations et les freins pour les autres

« *Cela apporte du plaisir, se dépasser, on fait autre chose que regarder la télé, on fait connaissance, on ne s'ennuie pas.* »

> Jeunes de 15-16 ans, redoublants en ZEP, en banlieue parisienne.

« *On m'a dit : "Tu es trop jeune à 16 ans pour les Restos du cœur", alors que je voulais leur donner un peu de ma chance.* »

> Jeunes de 18-21 ans, en enseignement technique, à Tours.

Ces motivations sont très puissantes selon l'étude : l'ouverture à de nouveaux milieux, le sentiment très net d'utilité sociale et la reconnaissance sociale qui en découle. La peur de ne pas être pris au sérieux est d'autant plus forte qu'elle est fondée sur des témoignages qui se sont exprimés au cours des réunions de groupe. Leurs doutes sur leurs capacités se trouvent ainsi confirmés par l'image que leur renvoient certaines associations.

■ Les motivations et les freins pour/par rapport à la société

« *Quand je vois des massacres, j'ai envie de réagir.* »

> Jeunes de 16-19 ans, en enseignement général, à Beaune.

« *On ne sait pas où s'informer, à qui s'adresser.* »

> Jeunes de 19-22 ans, étudiants, à Tours.

Il apparaît, selon le rapport, que ces motivations peuvent jouer le rôle de déclic. La transformation du constat d'un problème en levier nécessite une intervention extérieure (média, rencontre avec une association, cooptation par un ami...). Le manque d'informations est évoqué par l'ensemble des jeunes interrogés comme un frein à leur volonté de s'engager. La SOFRES estime que la décrédibilisation de certains types d'engagement, dont la figure emblématique est l'engagement politique, participe également de ce processus d'amoindrissement de l'envie de s'engager. L'égoïsme et l'individualisme sont également dénoncés par les jeunes interrogés, même si dans leurs pratiques, ils peuvent témoigner d'un individualisme qui constitue un frein à l'engagement.

Les représentations des types et niveaux d'engagement

■ Les engagements « détentes »

« *Faire des fêtes, du théâtre, du sport, des voyages, ça nous intéresse.* »

> Jeunes de 15-16 ans, redoublants, en ZEP, en banlieue parisienne.

Il s'agit d'investissement dans des clubs de loisirs dont les jeunes sont souvent adhérents depuis longtemps ou d'actions dans des associations de lycéens et d'étudiants. La SOFRES constate que ces engagements s'inscrivent dans une continuité et, en cela, sont perçus comme plus faciles ou plus naturels.

■ Les engagements « caritatifs »

« *Altruisme, fraternité.* »

> Jeunes de 16-19 ans, en enseignement général, à Beaune.

Quelques jeunes interrogés se sont déjà engagés dans cette voie, généralement à l'initiative des parents, de l'école, du catéchisme. Beaucoup sont désireux de s'engager dans ce domaine, mais ils peinent à transformer leurs émotions en actions.

■ Les engagements « politiques »

« *Faire des œuvres engagées qui dénoncent des atrocités.* »

> Jeunes de 16-19 ans, en enseignement général, à Beaune.

« *On ne peut pas faire grand-chose, on est vigilants,
la démocratie peut décliner.* »

> Jeunes de 16-19 ans, en enseignement général, à Beaune.

Ils concernent les associations contre le racisme, les ONG, et sont mis en avant essentiellement par les étudiants. Toutefois, ce type d'engagement laisse la SOFRES perplexe : en effet, les jeunes se perçoivent plus comme vigilants qu'impliqués face à l'importance et souvent l'éloignement des enjeux et l'angoisse qu'ils génèrent.

Des ressources pour l'engagement des jeunes : l'exemple du Val-d'Oise*

La formation-action réalisée dans le Val-d'Oise en octobre 2003 a permis, en réunissant des professionnels intervenant dans des institutions et structures diverses, ayant rarement l'occasion de se rencontrer, de mieux identifier les différents espaces et acteurs concernés, les dispositifs existants, ainsi que les pratiques mises en place pour accompagner les démarches d'engagement des jeunes. Cet essai de mutualisation n'aurait pas été complet si la parole des bénéficiaires n'avait pu se faire entendre.

Accueillir, informer

Au collège et au lycée : le rôle essentiel de la « vie scolaire » et du conseiller principal d'éducation (CPE)

*Entretien avec Carmen Murano,
CPE au lycée de l'Hautil à Jouy-le-Moutier.*

AVANT L'ACTION, LA FORMATION.

Le conseil de la vie lycéenne (CVL) du lycée de l'Hautil de Jouy-le-Moutier a lancé en 2003 une action contre la violence avec le CVL du lycée de Vauréal, la commune voisine. Il s'agissait notamment pour les lycéens d'intervenir dans les collèges pour débattre avec les plus jeunes. Accoutumée à l'organisation et à l'animation de formations de délégués de classe, Carmen Murano a organisé une formation adaptée au projet. Pour leur permettre d'intervenir efficacement dans les meilleures conditions devant des collégiens, la CPE a fait appel à des parents d'élèves pour intervenir auprès des élèves un mercredi après-midi. Ainsi, un magistrat, un avocat, un gendarme, un psychologue, un éducateur et un médecin ont répondu aux questions des jeunes des deux CVL. Ils leur ont expliqué ce qu'était la violence.

« Les jeunes ont des idées préconçues. Par exemple, ils ont tendance à penser que lorsque l'on agit à plusieurs, c'est moins grave... », précise Carmen Murano. Comme tous les jeunes ne semblaient pas encore très au clair sur le sujet après cette rencontre, elle a profité d'un après-midi où les cours étaient supprimés (les équipes enseignantes travaillant sur le projet d'établissement) pour en reparler avec eux. « Bien préparés, les élèves sont intervenus lors des séances de deux heures dans des classes. Parfois, ils sont retournés dans leur collège d'origine et ont été reçus par les chefs d'établissement "comme des grands responsables" », affirme la CPE, persuadée de l'intérêt de former les jeunes pour leur permettre d'agir dans de bonnes conditions. Une conviction qu'elle applique de la même façon depuis très longtemps à l'engagement des délégués de classe.

* Collaboration rédactionnelle : Marie-Pierre Pernet.

« Du moment qu'il y a obligation d'élection de délégués élèves, il me semble évident qu'il faut leur expliquer quel est leur rôle. La plupart des élèves veulent être délégués juste pour participer au conseil de classe ! J'ai toujours organisé des formations de délégués de classe dans les établissements où j'ai été en poste. Même quand je devais rester trois mois, je me débrouillais pour leur consacrer un moment ! », raconte-t-elle.

Les journées de formation se passent sur le temps scolaire en général. Au lycée de l'Hautil, elle anime avec sa collègue CPE les formations avec l'aide de surveillants, de professeurs, de l'infirmière ou d'autres membres du personnel éventuellement. « Une annonce générale est lancée à tous les collègues ; ensuite il faut aller à la recherche des personnes. Les délégués apprécient la venue d'enseignants et de la direction, sans doute parce qu'il s'agit d'un signe de reconnaissance. Mais la difficulté est souvent là : il est rare que nous ayons trop d'intervenants... », souligne-t-elle.

Les formations sont l'occasion, d'une part, de présenter l'établissement, son personnel et ses missions et, d'autre part, d'approfondir un thème. En 2003, en collaboration avec une comédienne, adultes et jeunes ont appris à mieux se connaître en participant à des jeux de rôle. « Se mettre à la place du jeune ou du professeur montre qu'aucune position n'est facile. » En 2004, une journée sur le thème des techniques de communication est organisée.

Les ingrédients d'une bonne formation sont, selon Carmen Murano : des personnes volontaires pour encadrer les élèves, des animateurs (personnel interne à l'établissement ou intervenants extérieurs) et surtout un chef d'établissement convaincu de son intérêt pour qu'il permette son déroulement sur le temps scolaire, « car une formation qui fonctionnerait seulement sur du temps extrascolaire n'aurait pas l'adhésion des élèves délégués ». Son apport est indiscutable. « Ces rencontres permettent aux adultes d'être en contact avec un groupe de référence pour faire passer des messages. Pour la classe ou les professeurs, cela permet d'avoir des délégués bien préparés au conseil de classe et des élèves sur lesquels ils peuvent plus s'appuyer. Je suis convaincue que le besoin de s'engager existe, mais il faut l'accompagner et le chercher », affirme Carmen Murano. Un avis qu'elle partage avec les jeunes délégués et élèves du CVL (dont la moitié est composée de délégués). « Cela nous motive d'être toujours sollicités. Au lycée de l'Hautil, nous avons un cadre qui permet de nous investir », confirme Guillaume, un élève.

SUR INTERNET

www.paris.iufm.fr

Des articles, des ressources sur le rôle et la fonction de CPE.

www.ac-creteil.fr

Des textes de référence sur le métier de CPE, des témoignages...

www.ac-versailles.fr/pedagogi/cpe/

Le site des CPE de l'académie de Versailles.

À LIRE

www.cahiers-pedagogiques.com

Le numéro 415 des *Cahiers pédagogiques* : « Existe-t-il une vie scolaire ? », juin 2003.

Au centre d'information et d'orientation (CIO) d'Ermont

Entretien avec Jean-Jacques Delaleau (directeur du CIO).

« Notre mission se fait dans la durée, car nous intervenons auprès d'adolescents, du collègue à la terminale. Pendant cette période, les jeunes construisent leur identité, n'ont peu ou pas d'expérience professionnelle et vivent un peu confinés dans le milieu scolaire », explique Jean-Jacques Delaleau. Le rôle des conseillers d'orientation est de participer à l'« éducation à l'orientation » des jeunes : « C'est-à-dire que nous leur donnons des repères pour choisir eux-mêmes leur voie professionnelle, pour rentrer dans une dynamique qui leur permet de construire leur projet. Cela consiste non seulement à leur apporter des connaissances sur les différents types de formations et le monde professionnel, mais aussi à les aider à apprendre à se connaître. »

Pas facile pour les jeunes de se juger autrement qu'en termes de bon ou mauvais élève... « Les jeunes se définissent principalement à partir de critères scolaires. Ils cloisonnent leur vie à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Pour qu'ils aient une représentation d'eux-

**NOUS APPRENNONS
AUX JEUNES À
AVOIR UNE IMAGE
PLUS COMPLÈTE
D'EUX-MÊMES.**

mêmes plus complète, nous essayons de les aider à aller au-delà en faisant appel à leurs expériences extrascolaires. Ces activités ne sont pas assez prises en compte », affirme Jean-Jacques Delaleau, qui n'hésite pas non plus à conseiller aux jeunes de s'investir dans des associations pour acquérir de l'expérience : « Une jeune fille de 17 ans voulait être éducatrice. Je lui ai conseillé de commencer par faire de l'aide au devoir bénévolement, puis de passer un BAFA. Et de passer les concours quand elle aura acquis de

l'expérience et de la maturité. Il n'y a pas que les diplômes qui ouvrent la voie vers un métier. » Le directeur du CIO est convaincu que permettre aux jeunes de sortir du cadre scolaire peut les conduire « à porter un regard positif sur eux-mêmes – ce qui n'est pas facile à l'adolescence – et à se projeter dans l'avenir, à faire des recherches, à élargir leur horizon de recherche ». « Sans que personne ne soit au courant, des élèves qui sont toujours assis au fond de la classe vivent parfois des expériences riches en dehors de l'école. Des professeurs pensaient qu'un jeune n'était pas prêt pour entrer en seconde, car ils le jugeaient passif et peu dynamique. En fait, il était champion de taekwondo ! », se souvient-il.

Pour aider les jeunes à avoir une vision plus complète d'eux-mêmes, Jean-Jacques Delaleau a organisé et animé sur le temps scolaire un atelier de deux heures avec des élèves d'une classe de troisième, en présence du professeur principal. Le but de cet atelier était de montrer que l'évocation d'activités extrascolaires (les compétences mises en œuvre, les centres d'intérêt manifestés, le profil psychologique supposé) apprend beaucoup sur soi et que cette connaissance qui intègre des éléments qui ne sont pas purement scolaires est centrale pour l'élaboration de son projet.

« Il s'agit également de permettre aux élèves de mieux se connaître entre eux, à leur professeur de mieux les connaître et de valoriser certains élèves qui ne sont pas dans la réussite scolaire, mais qui par ailleurs sont capables de faire des activités parfois étonnantes », précise Jean-Jacques Delaleau, qui rappelle les règles du jeu : « Dans un premier temps, pour les mettre à l'aise et les faire entrer dans la démarche, je leur ai demandé de dire individuellement quelle était pour eux la couleur de l'école et la couleur des vacances et pourquoi ? Ensuite, ils devaient écrire en quelques mots deux ou trois choses qu'ils savaient faire sans les avoir apprises à l'école. Chacun à leur tour, ils devaient ensuite dire ce qu'ils avaient écrit et

répondre à mes questions et celles de leurs camarades. Le rôle de l'animateur est de définir et de faire respecter le fonctionnement (écoute mutuelle, confidentialité des infos recueillies...). Il doit aussi organiser les échanges et dégager des constats qui aideront les jeunes à apprendre à se connaître, ce dont ils sont finalement très demandeurs ! »

CIO

Un centre d'information et d'orientation (CIO) est chargé d'aider les élèves de collège et de lycée à trouver leur voie professionnelle. Des conseillers sont présents dans les établissements scolaires, interviennent dans les classes et accueillent des jeunes individuellement. Les élèves peuvent également se rendre au CIO où se trouve toute une documentation sur les métiers et les formations.

Le CIO d'Ermont informe les jeunes de la ville et des communes environnantes.

SUR INTERNET

www.education.gouv.fr

Le site du ministère de l'Éducation nationale possède une partie consacrée à l'orientation.

www.ac-versailles.fr/orientation/default.asp

Le site de l'académie de Versailles : une rubrique « orientation » destinée aux jeunes, aux familles ou aux professionnels, un portail sur l'orientation.

À la mission locale de Taverny

Entretien avec Kamel Remache, conseiller.

« Dans une mission locale, le conseiller est un passeur entre le monde de l'Éducation nationale et le monde du travail », résume Kamel Remache en présentant sa fonction. « Un passeur, mais pas une courroie de transmission qui serait destinée à formater les jeunes demandeurs d'emploi et à les plier ainsi aux exigences du marché », tient-il à préciser. Déscolarisés depuis plus d'un an, les jeunes qu'il accueille dans la mission locale de Taverny ont perdu leurs repères. « Quand ils quittent l'école, ils perdent leurs amis. Il naît très vite chez eux un sentiment d'infériorité, voire d'inutilité. Pour éviter la déprime, ils n'ont qu'une idée en tête : entrer en formation ou obtenir un emploi ! Leurs activités extrascolaires n'ont plus de valeurs à leurs yeux. Je me souviens d'un grand gaillard qui m'a lancé : "J'ai fait des années de basket ! À quoi cela me sert aujourd'hui ?" Je l'ai orienté vers un BAFA et il a trouvé sa voie. Il est important de connecter l'acquis et le projet professionnel afin d'inscrire ce dernier dans la durée. Nous avons des jeunes qui ne restent pas toujours en formation ou ne gardent pas leur emploi parce que cela ne leur correspond finalement pas ou parce que l'entreprise impose des conditions de travail particulièrement éprouvantes. D'où l'importance de continuer à accompagner le jeune même si celui-ci s'est "inséré" », affirme Kamel Remache.

**NOUS SOMMES
DES PASSEURS.**

Le conseiller cite Jean-Paul Sartre (souvenir de ses études de philosophie !) : « L'important n'est pas ce que l'on a fait de nous mais ce que nous-mêmes avons fait de ce qu'on a fait de nous. » « Je répète souvent aux jeunes cette phrase. Une grosse partie de mon travail consiste à les valoriser. Au début, je leur pose souvent la question : comment vous voyez-vous dans trente

ou quarante ans ? La réponse est souvent bien sombre, du genre : « À la gare Saint-Lazare avec un litron de rouge. » Je cherche à leur permettre de s'approprier ce qu'ils ont vécu pour construire avec eux un projet professionnel dans la durée. Pour cela, je dois connaître ce qui gravite autour du jeune, son environnement, sa famille, parfois même ses problèmes avec la justice. »

La tâche est difficile, compte tenu du nombre croissant d'inscrits. Pour mieux répondre aux besoins des jeunes, la mission locale a initié une formation pour « favoriser une approche globale et cohérente des jeunes à travers une mise en réseau d'acteurs locaux ». L'animation des sessions a été confiée à Béatrix Piedtenu, une intervenante extérieure. Les objectifs sont nombreux :

- favoriser la rencontre des professionnels qui interviennent auprès d'un public jeune (point emploi, jeunesse et sports, centres culturels, mission locale, médiathèque...), afin de compléter l'action de chaque structure ;
- mettre en place des projets communs ;
- offrir des services de proximité ;
- développer de nouvelles pratiques professionnelles : élaborer des projets qui sont pensés par les jeunes et non pour eux.

La mission locale de Taverny a commencé à expérimenter ce genre d'action. Elle a réalisé un *Guide jeune* avec la participation active des jeunes scolarisés et non scolarisés volontaires et de nombreux partenaires locaux (proviseurs, conseillers principaux d'orientation, professeurs, élus locaux et services communaux, centre d'information jeunesse [CIJ] de Cergy, mission ville de la préfecture du Val-d'Oise, conseil régional...). Les jeunes ont choisi le contenu de l'ouvrage et le visuel. « Et l'on peut constater qu'ils se sont approprié l'ouvrage, car il n'est pas rare que j'en voie en train de le feuilleter », conclut Kamel Remache.

MISSIONS LOCALES ET PAIO

Les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) assurent des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisés pour tous les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion, jusqu'à leur accès à l'autonomie professionnelle et sociale.

Elles agissent au quotidien avec les services et les institutions qui, sur le territoire, ont en charge les questions d'emploi, de formation, de santé, de logement, de transports, de loisirs. La mission locale de Taverny propose ainsi un soutien dans les domaines de la santé, du logement ou de l'accès à la culture. Elle accueille les jeunes habitants de onze communes (Beauchamp, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Frépillon, Méry-sur-Oise, Montlignon, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix et Taverny).

SUR INTERNET

www.travail.gouv.fr/ministere/rml.html

Le site du ministère du Travail.

www.mlma.asso.fr

La mission locale de Maisons-Alfort (94).

www.mission-locale-tarn-sud.asso.fr/

La mission locale « Sud Tarn ».

Le Réseau information jeunesse

■ Au sein du Réseau information jeunesse du Val-d'Oise

De « J'ai envie d'aller à Paris » à « J'ai 13 ans, je suis enceinte et je ne sais pas quoi faire », en passant par « Je veux aider les enfants en Afrique », toutes ces questions sont susceptibles d'être posées dans un point ou un bureau information jeunesse (PIJ, BIJ), rappelle Sayda Sotto, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) à la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du Val-d'Oise.

Dans le Val-d'Oise, département parmi les plus jeunes de France, une trentaine de PIJ ou BIJ sont répertoriés. Ces espaces labellisés par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative adhèrent à une charte de l'information des jeunes¹. Ils développent ainsi une mission de service public visant à informer les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent, en partant de leurs besoins.

INFORMER SUR TOUTES LES QUESTIONS QUI CONCERNENT LES JEUNES.

Les pratiques développées par ces espaces s'appuient sur des savoir-faire en matière d'accueil, de documentation, d'information..., qui visent notamment à favoriser l'accès à l'autonomie du jeune, à passer de l'idée au projet ou à faire évoluer une demande de service, de prestation vers un engagement.

Les missions de ces structures sont donc caractérisées par :

- un accueil gratuit, immédiat, convivial et respectant l'anonymat,
- une écoute personnalisée, professionnelle, globale pour proposer des réponses à toutes les questions,
- une information, proposée par des professionnels, sur la base d'une documentation généraliste élaborée par le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ),
- des services adaptés au contexte local et aux besoins du public (technologies de l'information et de la communication, permanences spécialisées, annonces...),
- une orientation vers des organismes spécialisés (insertion, emploi, santé...),
- une observation réalisée grâce à des grilles de fréquentation, des enquêtes nationales ou locales...

Dans ce cadre, pour Sayda Sotto, les domaines de compétence de l'informateur jeunesse sont très étendus. « Il doit être assez documenté pour ne pas induire le jeune en erreur et l'orienter si besoin vers la bonne structure. Les parents doivent être sûrs que leur enfant est entre de bonnes mains ! Cet espace labellisé garantit l'accueil par un professionnel dans un local adapté », explique-t-elle.

Informar les jeunes constitue une responsabilité très importante. Pour donner des outils pour agir sur le terrain, la DDJS du Val-d'Oise mise sur la formation. « C'est le meilleur moyen pour que notre engagement auprès du public soit le plus fidèle à nos objectifs. Pour répondre aux besoins des jeunes, il faut des professionnels prêts à les accompagner et que nous-mêmes soyons prêts à accompagner ces derniers. »

1/ Selon cette charte (actualisée en 2001), les structures information jeunesse informent les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent. Elles proposent un accueil personnalisé, gratuit et respectant l'anonymat (www.jeunesse-sports.gouv.fr/jeunesse/charteij.asp).

CIJ, BIJ, PIJ

Le centre d'information jeunesse (CIJ) du Val-d'Oise est un lieu de ressources pour le Réseau information jeunesse. Il assure le développement et l'animation du réseau départemental. Les bureaux information jeunesse (BIJ) et les points information jeunesse (PIJ) accueillent et informent les jeunes à l'échelon local.

SUR INTERNET

L'information jeunesse dans le Val-d'Oise...

www.cij95.asso.fr/

Le site du centre d'information jeunesse du Val-d'Oise, très complet, présente l'ensemble des points information jeunesse et des bureaux information jeunesse du département, ainsi que de nombreux services : soutien scolaire, jobs d'été, logement étudiant, stages BAFA, animation.

... et ailleurs

www.ij70.com/

L'information jeunesse en Haute-Saône.

www.info-jeune.net/

Le site du centre d'information jeunesse d'Aquitaine.

www.infojeune41.org/

Le site du bureau information jeunesse du Loir-et-Cher.

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE, 35 ANS D'HISTOIRE

1967 Publication du *Rapport d'enquête sur la jeunesse française* (livre blanc sur la jeunesse).

1968 Les jeunes sont dans la rue.

1969 Création du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports.

1971-1974 Création de quatre antennes du CIDJ à Marseille, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Strasbourg.

À partir de 1976 Création des centres d'information jeunesse.

1992 Lancement du programme « 1000 points J » (qui prendront le nom de points information jeunesse).

2000 Mise en place du programme « Point cyb – espace jeune numérique ».

2001 Signature d'une nouvelle charte de l'information jeunesse (www.jeunesse-sports.gouv.fr/jeunesse/charteij.asp).

■ Au CIDJ à Paris²

En plus d'une « formation initiale » destinée aux professionnels du Réseau information jeunesse francilien, le CIDJ propose depuis 2003 de nouveaux services dans le cadre d'un espace ressources spécialement aménagé et animé à leur intention. « Nous souhaitons professionnaliser et animer le réseau. » « Avant les dix-sept jours de formation initiale, proposés par le CIDJ, les informateurs jeunesse se présentent en tant qu'animateurs. Ils comprennent ensuite qu'ils font un vrai métier. Pour développer cette prise de conscience, nous avons proposé la création d'un espace ressources qui permet des échanges entre les professionnels au-delà de la formation », précise Anouk Tabet, responsable de formation au CIDJ d'Île-de-France.

Grâce à ce nouvel espace, les informateurs jeunesse nouvellement recrutés peuvent, avant leur formation initiale, découvrir le réseau et jouer à « Explor'Actuel », un jeu destiné à s'approprier Actuel CIDJ, « l'encyclopédie

^{2/} Le CIDJ assume des responsabilités à la fois nationales (documentation, tête de réseau...), régionales (animation du réseau régional, formation...) et départementales (accueil du public, animation du Réseau information jeunesse parisien...).

des informateurs jeunesse ». Les « anciens » sont aussi concernés par cet espace qui propose également un accès à des ressources thématiques (ouvrages, CD-rom, vidéos, productions du réseau, banque de données alimentée par les professionnels information jeunesse...), des conseils méthodologiques et des séances d'analyse des pratiques et des difficultés liées à l'accueil du public avec un psychologue. De plus, l'espace ressources met en place des « regroupements thématiques », c'est-à-dire des journées d'échanges de pratiques et de perfectionnement sur un thème.

DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS À UN RÉSEAU POUR LA PROFESSIONNALISATION.

« Le succès a été immédiat. Nous avons reçu deux cent quarante et une personnes durant les cinq mois et demi après sa création, ce qui correspond à la moitié des structures information jeunesse de la région ! Les informateurs qui sont seuls dans leurs structures éprouvent le besoin d'avoir un lieu qui leur permet d'accroître leurs compétences, d'échanger et de bénéficier des savoir-faire des uns et des autres », constate Anouk Tabet.

« Le succès a été immédiat. Nous avons reçu deux cent quarante et une personnes durant les cinq mois et demi après sa création, ce qui correspond à la moitié des structures information jeunesse de la région ! Les informateurs qui sont seuls dans leurs structures éprouvent le besoin d'avoir un lieu qui leur permet d'accroître leurs compétences, d'échanger et de bénéficier des savoir-faire des uns et des autres », constate Anouk Tabet.

SUR INTERNET

www.cidj.com

Pour tout savoir sur le site du Centre d'information et de documentation jeunesse et le Réseau information jeunesse.

Juniors associations : avoir moins de 18 ans et créer une association

Entretien avec Sandrine Herbert, correspondante départementale du Réseau national des juniors associations (RNJA) au sein de la fédération des œuvres laïques (FOL) du Val-d'Oise.

► Comment informez-vous les jeunes de l'existence des juniors associations ?

Les jeunes apprennent l'existence des juniors associations sur Internet, par nos tracts, nos affiches, le livret « Envie d'agir ? », ou par les animateurs des maisons de quartiers et des centres sociaux. Le bouche à oreille entre jeunes compte également beaucoup. Mais l'information n'est pas encore assez relayée.

Par exemple, lors de la formation-action réalisée en octobre 2003, je me suis aperçue que le Réseau information jeunesse (BIJ, PIJ, CIJ) nous connaissait peu. Avec le BIJ du Val-d'Oise, nous avons donc organisé le 12 décembre une journée sur les juniors associations pour les informateurs jeunesse du département.

Nous voudrions également informer les jeunes dans leurs établissements scolaires. Dans ce but, nous rentrons petit à petit en contact avec l'Éducation nationale par le biais de la formation des délégués de classe. Mais les professeurs sont méfiants vis-à-vis des activités extrascolaires qui sont suspectées de nuire au travail des élèves.

► Quel accompagnement proposez-vous aux membres des juniors associations ?

Après un premier entretien téléphonique, nous prenons rendez-vous avec les jeunes dans nos locaux pour leur expliquer comment remplir leur dossier d'habilitation. Une fois la structure créée, nous leur offrons la possibilité de suivre des formations : gestion de compte bancaire, comptabilité, fonctionnement démocratique d'une association, montage de projet ou dossier de demande de subvention.

Nous leur proposons également un accompagnement personnalisé. Les jeunes seraient complètement perdus dans le cadre d'une loi 1901. Comme ils ne peuvent pas nous contacter

NOUS AVONS RÉUSSI NOTRE TRAVAIL QUAND LES JEUNES DEVIENNENT AUTONOMES.

aux heures d'ouverture de nos locaux parce qu'ils sont en classe, nous devons nous adapter à leurs disponibilités. Par exemple, je leur permets de m'appeler sur mon portable.

Cependant, nous ne devons jamais agir à leur place : ils doivent rester maîtres de leur projet. C'est par leur expérience pratique qu'ils apprennent les démarches administratives. Je pense que nous avons réussi notre travail quand les jeunes

deviennent autonomes. En milieu rural, où les juniors associations sont peu cadrées faute de professionnels sur place, j'ai noté qu'elles sont souvent plus actives que dans les villes.

► Y a-t-il de nombreuses juniors associations en milieu rural ?

En effet, les juniors associations se créent beaucoup plus à la campagne qu'en ville. Comme les dispositifs tels que les services jeunesse, les maisons de quartier... y sont moins nombreux, voire inexistantes, les jeunes se mobilisent pour créer des activités pour la jeunesse. Ils font preuve de beaucoup de détermination et n'hésitent pas à prendre seuls des initiatives. Ils n'ont pas le choix.

LES JUNIORS ASSOCIATIONS

Elles permettent aux jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets. Tout groupe de jeunes ayant la volonté de créer une ou plusieurs activités communes peut se constituer en junior association et demander l'habilitation au Réseau national. C'est une démarche de projet simple, il suffit de répondre à certaines questions visant à cerner le projet. Le Réseau national des juniors associations a été créé en 1998 par la Ligue de l'enseignement, l'association J. Presse et le groupement d'intérêt public « DÉFI jeunes ». Deux nouvelles fédérations ont rejoint le réseau : la Confédération des MJC de France et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

La junior association est un dispositif qui permet à des jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'un projet, de disposer d'une assurance pour leurs activités, d'ouvrir un compte en banque et de bénéficier du soutien du Réseau national. En 2003, trois cent quarante juniors associations fonctionnent.

SUR INTERNET

www.juniorassociation.org

Toutes les informations et les contacts sur les juniors associations.

L'étude *La pratique associative des jeunes mineurs : l'exemple du Réseau national des juniors associations*, réalisée sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann, professeur à l'université Paris-VIII, est disponible sur ce site ainsi que la charte de l'accompagnateur local des juniors associations.

www.defijeunes.fr

www.laligue.org/laligue/index.html

www.centres-sociaux.asso.fr/

Les associations membres du Réseau national des juniors associations.

À l'université de Cergy-Pontoise : l'expérience du *Canard enchanté*

*Entretien avec Emmanuel Lemaigen, président de
l'association Le Canard enchanté qui réalise le journal
des étudiants de l'université de Cergy-Pontoise.*

Pour Emmanuel Lemaigen, la future maison des étudiants va dynamiser l'engagement au sein de l'établissement. « Le journal *Le Canard enchanté* a pour objectif de fédérer les étudiants de l'université qui sont répartis sur huit sites, parfois très espacés et qui sont d'origines très diverses. L'idée était de publier un journal dans lequel les étudiants pouvaient se reconnaître et s'exprimer », explique-t-il. La raison de sa création, il y a deux ans, n'était donc pas de pallier un manque d'informations de la part de l'université, mais de tenter de créer un esprit d'appartenance à l'université. Un sentiment qui fait toujours beaucoup défaut, mais qui devrait naître avec la future maison des étudiants.

SI LE LIEU N'EST
PAS ADAPTÉ,
L'ÉMULATION
N'A PAS LIEU.

Les étudiants ne manquent pourtant ni d'information, ni de soutien pour réaliser leur projet. L'université met à leur disposition un site Internet d'informations très complet, une newsletter, un journal papier, un service (la division de la vie étudiante chargée de l'aide à la création d'association), des moyens logistiques (local, ligne télé-

phonique, ordinateur) et des possibilités d'aides financières ! « Nous pourrions même avoir plus de demandes... », constate même avec regret Benedetto Donati de la division de la vie étudiante.

Le constat, Emmanuel Lemaigen le fait également. Selon lui, ce manque d'engagement est grandement dû au manque d'esprit d'appartenance, lui-même généré par l'absence de centre de vie universitaire. « La plupart des étudiants pensent que l'université est un lieu d'étude et ne peut être un lieu de vie. Leur environnement confirme cette conviction : l'université est répartie sur huit sites sans lieu de vie identifié. Tout cela devrait changer avec l'ouverture de la maison des étudiants. De plus, un restaurant universitaire va être ouvert au même endroit. Ce lieu va devenir l'épicentre de la vie étudiante ! », déclare-t-il.

La maison des étudiants va regrouper les services administratifs liés à la vie étudiante, les bureaux des associations étudiantes. Les associations auront à leur disposition une salle de réunion commune qui permettra à leurs membres de se réunir pour élaborer des projets communs, une salle de répétition, une salle équipée de matériel informatique dédiée à la conception et à la rédaction de journaux étudiants. Elle sera gérée par un comité de pilotage composé d'étudiants, dont les présidents des associations étudiantes ainsi que des représentants des services administratifs impliqués dans le projet et dans la vie étudiante. « À partir du moment où il y aura une plus grande visibilité des possibilités d'engagement et plus de passage, cela ne pourra qu'inciter les étudiants à agir ! », affirme avec conviction Emmanuel Lemaigen.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

L'université est implantée sur huit sites dans le Val-d'Oise (Cergy-Pontoise, Sarcelles et Argenteuil). Elle accueille 10 700 étudiants en formation initiale et continue, dont 1 272 étudiants étrangers (45,6 % du Maghreb, 28,3 % d'Afrique, 8,3 % d'Europe). 84 nationalités sont représentées.

Elle propose des cursus multiples et variés : allemand, anglais, biologie, chimie, droit, économie, environnement, espagnol, finances et banque, génie civil et infrastructures, génie électrique et informatique industrielle, géographie, gestion, histoire, informatique, lettres modernes, logistique, mathématiques, organisation et génie de la production, physique, sciences de la Terre, techniques de commercialisation, transport.

LA VIE ASSOCIATIVE UNIVERSITAIRE SUR INTERNET

www.u-cergy.fr

Le site de l'université de Cergy-Pontoise présente son actualité, ses associations et tous les services offerts aux étudiants.

www.animafac.org

Le site d'Animafac, réseau d'expériences et centre ressources pour les initiatives étudiantes. En ligne : les résultats d'une grande enquête sur l'engagement.

www.diderotp7.jussieu.fr/assoc/assop7.php

Le guide des associations de l'université Paris-VII.

Conseiller, expertiser, accompagner

Certains lieux ressources sont plus particulièrement centrés sur le conseil, l'expertise, l'accompagnement technique et/ou le financement. Ils interviennent dans des domaines spécifiques lorsque le projet est défini et qu'il nécessite un approfondissement (« Comment vais-je faire ? »). Il s'agit là de ressources mobilisables en tant que de besoin, selon la nature du projet : aides des collectivités territoriales, prix « DÉFI jeunes », Programme européen jeunesse, fonds de la vie lycéenne, centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)...

Certains lieux ressources disposent d'une compétence élargie. Ils accueillent, informent, orientent, mais aussi accompagnent, conseillent, expertisent. Nous avons néanmoins fait le choix de les présenter au sein du chapitre précédent, car c'est souvent avec eux que les jeunes nouent un premier contact.

Au lycée, au collège et dans la cité

ACCOMPAGNER ET FORMER LES JEUNES DANS LEUR MISSION DE DÉLÉGATION.

Les fonctions de délégués de classe au collège ou au lycée, ou les fonctions de délégué au sein d'un conseil municipal d'enfants ou de jeunes sont maintenant reconnues. L'exercice de cette responsabilité nécessite néanmoins soutien, conseil ou formation. Certaines associations interviennent de manière croissante dans ce domaine. C'est par exemple le cas de l'Institut de formation d'animateurs de collectivités dans le Val-d'Oise (IFAC 95).

*Entretien avec Sophie Rosenberger,
responsable du secteur animation de l'IFAC 95.*

L'IFAC 95 intervient dans les établissements scolaires pour former les délégués de classe pendant le temps scolaire, suite à la demande du chef d'établissement lorsque aucun membre de l'équipe éducative n'en a les compétences ou le temps. « Nous expliquons aux délégués quels sont leur rôle et leurs missions. Nous les préparons au conseil de classe. Notre volonté est de faire prendre conscience aux jeunes du cadre dans lequel ils évoluent pour leur permettre de s'engager, de devenir des citoyens responsables », explique Sophie Rosenberger.

Pour permettre aux délégués de débattre avec leurs interlocuteurs adultes, l'institut mise beaucoup sur la communication dans le cadre de la formation. « Nous initiions les délégués au dialogue en nous appuyant sur des jeux de rôle. Par exemple, nous les mettons à la place du professeur interpellé par un élève. Rien n'est plus efficace pour comprendre pourquoi il ne peut parfois pas entendre la demande », affirme Sophie Rosenberger, qui souligne l'importance de ne pas faire partie du personnel de l'établissement lors de ces séances. « Pour atteindre notre objectif, il est préférable que les jeunes puissent s'exprimer. Les élèves se sentent plus libres avec des intervenants extérieurs », explique-t-elle.

**LES ÉLÈVES SONT
PLUS LIBRES AVEC
UN INTERVENANT
EXTÉRIEUR.**

La formation ne s'arrête pas là. Après le premier conseil de classe, l'IFAC revient faire un bilan avec les élèves délégués. « Ils partent de la formation plein d'espoirs, mais cela ne se passe pas toujours comme ils le pensent. Ils doivent pouvoir nous dire ce qui n'a pas fonctionné. Nous pouvons chercher ensemble des solutions. Ils doivent aussi apprendre à être patients.

Nous pouvons ainsi relayer leurs constats auprès des professeurs. C'est parfois délicat, la réussite d'un conseil de classe dépend également d'eux. Mais en aucun cas, nous ne leur faisons la leçon ! », constate Sophie Rosenberger.

La formation des conseillers municipaux d'enfants et de jeunes s'inscrit dans la même démarche, même si elle est davantage préparée en amont avec leurs animateurs. À la différence de la formation de délégué de classe qui est définie par la loi d'orientation de 1989, les conseils d'enfants et de jeunes ne sont en effet régis par aucun cadre juridique. Ils peuvent être différents les uns des autres. Les besoins en formation peuvent donc être variés.

Apprentissage des missions de conseiller et du cadre institutionnel (« Qu'est-ce qu'une mairie ? »), jeux de rôle pour savoir débattre et argumenter... sont en tous les cas au programme. L'intervention a lieu de préférence sur deux jours avec une nuit passée en commun pour créer un esprit de groupe. « Sans formation, certains jeunes auraient des difficultés à s'investir, en particulier ceux qui ne sont pas accompagnés par leur famille », affirme Sophie Rosenberger, qui insiste sur le profil des intervenants : « Pour accompagner les jeunes, je compte beaucoup sur leur motivation et leur engagement. On ne peut motiver des jeunes si on ne l'est pas soi-même ! »

L'IFAC 95

L'Institut de formation d'animateurs de collectivités du Val-d'Oise (IFAC 95) est une association créée par des élus locaux. Il forme des professionnels de l'animation (BAPAAT, BEATEP) ainsi que des animateurs et directeurs de centres de loisirs (BAFA, BAFD). Il conseille les jeunes souhaitant s'orienter vers une carrière dans l'animation. Plus largement, l'IFAC 95 répond localement aux besoins des collectivités territoriales. Ainsi, il intervient dans les établissements scolaires où il anime des jeux sur la justice, la santé et l'Europe. L'IFAC 95 fait partie du réseau national des IFAC, créé par André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux.

LES MOUVEMENTS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA FORMATION DES JEUNES DÉLÉGUÉS

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA), les Francas, la Ligue de l'enseignement... proposent également des formations pour les délégués de classe et les jeunes conseillers. Début 2004, les CEMÉA et l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes ont publié *Comprendre et agir : un guide méthodologique pour la formation des jeunes conseillers...* Ces mouvements préparent également, comme l'IFAC 95, aux diplômés d'animation (BAFA, BAFD, BAPAAT, BEATEP, DEFA).

À LIRE

Comprendre et agir : un guide méthodologique pour la formation des jeunes conseillers..., ANACEJ/CEMÉA, Paris, 2003-2004.

JODRY Claire (avec le soutien des membres de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes [ANACEJ] et de Denis Adam [Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire]), *La rencontre du pédagogique et du politique : un guide pour comprendre et animer les conseils municipaux, communaux, intercommunaux, généraux et régionaux d'enfants et de jeunes*, ANACEJ, Paris, 2002.

ROSSINI Nathalie (en collaboration avec l'ANACEJ), *Les jeunes conseillers engagés dans la démocratie locale*, coll. « Documents de l'INJEP », n° 63, INJEP, Marly-le-Roi, 2003.

SUR INTERNET

www.ifac.asso.fr

Le site officiel de l'Institut de formation d'animateurs de collectivités, avec notamment des renseignements sur l'IFAC 95.

www.anacej.asso.fr

Le site officiel de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.

www.cemea.com

Le site officiel des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

www.francas.asso.fr

Le site officiel des Francas.

www.laligue.org

Le site officiel de la Ligue de l'enseignement.

« DÉFI jeunes » souhaite s'ouvrir à tous les publics

*Entretien avec Christine Padovani,
chargée de mission pour « DÉFI jeunes » à l'INJEP.*

RETROUVER CONFIANCE EN SOI POUR SE PROJETER DANS L'AVENIR.

« Les jeunes des quartiers sensibles en difficulté n'ont pas accès à "DÉFI jeunes". Même si le dispositif prévoit un accompagnement du candidat, il a une réputation de dispositif élitiste », constate Christine Padovani. Selon elle, les raisons de cette absence sont multiples. « Le dossier de candidature est, de toute façon, difficile à remplir. Il requiert la maîtrise de l'écrit. De plus, le jeune doit pouvoir structurer son projet, mener une démarche de recherche de partenariat et établir un budget prévisionnel. Ce n'est pas rien. Pour certains, pousser la porte de la DDJS constitue déjà un premier obstacle à franchir », affirme-t-elle. Bien sûr, le candidat est accompagné par le correspondant « DÉFI jeunes » de la DDJS. Pour des points précis, il est même aidé par le réseau de relais que s'est constitué le correspondant. Par exemple, en Rhône-Alpes, la DDJS fait appel à une association de chefs d'entreprise retraités pour les aspects budgétaires. « L'on tend de plus en plus vers un dispositif où le correspondant devient un animateur d'un réseau d'aide à l'initiative des jeunes alors qu'avant, il faisait un travail de *coaching* très poussé », précise Christine Padovani, ancienne correspondante « DÉFI jeunes ». Elle souligne que malgré l'importance de l'accompagnement prévu, ce dernier reste néanmoins insuffisant pour certains jeunes.

Pour rendre accessible le dispositif à tous les jeunes, les correspondants ne peuvent intervenir seuls. « Ils doivent s'appuyer sur les animateurs qui travaillent dans les quartiers. Les jeunes ont besoin de référents de proximité. Il faut les aider à mieux comprendre ce qu'est "DÉFI jeunes", ce que le dispositif peut apporter aux jeunes de leur secteur et comment ils peuvent l'utiliser avec eux. Pour cela, il s'avère nécessaire d'organiser des formations spécifiques destinées aux professionnels de terrain », explique Christine Padovani. Ainsi, tous les jeunes pourront bénéficier des avantages du dispositif en matière d'insertion professionnelle (création d'emploi, professionnalisation) et de développement personnel (capacités à s'informer et à structurer sa pensée, autonomie plus importante). « Les jeunes ayant participé à "DÉFI jeunes" apprécient d'être enfin écoutés ! Certains jeunes en difficulté en

ont particulièrement besoin pour retrouver confiance en eux et se projeter dans l'avenir ! », affirme la chargée de mission.

*Entretien avec Liza Mazzetti,
lauréate « DÉFI jeunes » dans
le Val-d'Oise, qui a créé son emploi.*

Lisa Mazzetti a créé son emploi à 27 ans, en 2001. Lauréate « DÉFI jeunes », elle a fondé son association pour donner envie aux enfants et aux jeunes de s'exprimer en participant à la création de spectacles vivants.

« Je savais dès le début exactement ce que je voulais faire, mais je n'avais pas les bases essentielles pour savoir si mon projet était viable », se souvient Lisa Mazzetti, aujourd'hui coordinatrice artistique et pédagogique de La Compagnie des souffleurs de rêves. Après sept ans d'expérience dans l'animation socioculturelle et une formation à une méthode d'ateliers d'écriture et de pratique théâtrale, elle décide de lancer sa propre activité en 2000. Mais sans aucune connaissance de la gestion, elle n'arrive pas à développer

ACCOMPAGNER, C'EST IMPULSER UNE DYNAMIQUE.

les activités de son association : « Je ne savais pas qu'il fallait faire des bénéfiques. J'ai vendu 20 000 francs une action alors qu'elle en valait 100 000 ! », se rappelle-t-elle.

Pour pallier ce manque, Lisa Mazzetti contacte la direction départementale du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle d'Île-de-France, qui l'oriente vers une formation de création d'entreprise. « Je m'inscris tout de suite et attends avec impatience le premier jour de stage pendant trois mois. Sans nouvelle, je téléphone et l'on me dit que le stage est repoussé. Jusqu'à quand ? Ils ne savent pas. Comme ils m'avaient fait perdre mon temps, j'étais prête à envoyer une lettre à Martine Aubry. Mais une employée m'a parlé d'un appel à projets de jeunes créateurs d'activités dans le Val-d'Oise qui proposait aux participants une formation de créateur d'entreprise », raconte Lisa Mazzetti. Ainsi, c'est presque par hasard, grâce à une bonne volonté, qu'elle finit par trouver la voie qui va la mener à la création de son emploi. Alors qu'elle peaufine son projet, Lisa Mazzetti rencontre Sayda Sotto de la DDJS du Val-d'Oise qui lui conseille de participer au dispositif « DÉFI jeunes ». « Je devais passer devant le jury avant celui de l'appel à projets. C'était pour moi la première étape à franchir. Si j'y arrivais, c'était bon. D'ailleurs, si j'avais échoué, je ne sais pas si j'aurais continué. Grâce à "DÉFI jeunes", j'ai pu m'acheter un peu de matériel, mais surtout, cela m'a donné confiance en moi ! », affirme-t-elle. Dans la lancée, elle postulera aussi au Festival de la citoyenneté : « J'ai eu le label. J'ai reçu encore un peu de sous, mais surtout, j'étais très fière et cela m'a aidée pour être crédible sur le terrain. J'ai pu décrocher ma première intervention à Argenteuil. Après j'étais lancée ! »

Sa réussite, Lisa Mazzetti ne la doit qu'à elle-même : « J'ai travaillé quatre-vingt-dix heures par semaine. Dans le cadre de l'appel à projets, seuls trois participants sur treize ont réussi. Il faut dire qu'après les trois mois de cours, nous étions livrés à nous-mêmes. Il fallait une sacrée force morale pour y parvenir ! Avec la DDJS, j'ai gardé de très bons liens. Mais, personne ne m'a jamais particulièrement accompagnée. Selon moi, l'accompagnement des jeunes, ce n'est pas seulement donner des sous, c'est impulser une dynamique, tirer vers le haut. » C'est ce que Lisa Mazzetti essaie de faire aujourd'hui avec les enfants et les adolescents en difficulté. Son projet est de favoriser leur créativité dans des ateliers d'expression qui aboutissent à des spectacles vivants présentés devant un public et dans un lieu culturel reconnu comme tel. « J'aimerais que les mêmes qui ont participé à mes ateliers s'inscrivent ensuite dans un autre atelier ou montent un groupe. Ils n'ont au départ aucune initiative. Ils ont besoin d'être sollicités, voire brusqués. Les dispositifs comme "DÉFI jeunes" sont bien trop compliqués pour eux ! », affirme-t-elle.

Même si son activité n'est pas reconnue par la direction régionale de l'action culturelle, Lisa Mazzetti fait aujourd'hui ce qu'elle aime. « J'entends encore le conseiller d'orientation me dire : "Jamais vous ne serez comédienne, on ne peut pas manger avec ça !" », raconte-t-elle. Aujourd'hui, elle fait en sorte de ne pas brider les rêves d'enfants. Au contraire, elle leur insuffle à nouveau cette faculté.

« DÉFI JEUNES »

Créé en 1987, « DÉFI jeunes » est le premier dispositif national d'aide à l'initiative des jeunes. Il est ouvert à tous les jeunes de 15 à 28 ans, quel que soit leur niveau d'études ou leur statut (lycéen, étudiant, salarié, demandeur d'emploi...). Chaque département a un correspondant « DÉFI jeunes » qui accompagne le montage du projet avec l'aide de son réseau d'appuis locaux et peut le soutenir financièrement. Le jeune présente son projet devant un jury qui attribue des prix (jusqu'à 1 600 euros pour les 15-17 ans, jusqu'à 8 500 euros pour les 18-28 ans). Après réalisation du projet, les plus exemplaires sont présentés devant un jury national. « DÉFI jeunes » organise aussi le concours « Envie d'agir ? », lancé par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, destiné aux projets des 11-28 ans.

« DÉFI jeunes » en chiffres

En seize ans, « DÉFI jeunes » a primé 10 588 projets. Les jeunes porteurs de projets sont des jeunes demandeurs d'emplois (49 %), scolarisés (25 %), en activité professionnelle (21 %). 39 % d'entre eux ont un niveau d'étude égal ou supérieur au bac.

SUR INTERNET

www.defijeunes.fr

Le site officiel du dispositif à destination des jeunes.

[www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr/
RUBJEUNES/DEFI/DEFI01.htm](http://www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr/RUBJEUNES/DEFI/DEFI01.htm)

« DÉFI jeunes » sur le site de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Franche-Comté.

Les chantiers de jeunes s'ouvrent aux ados

« En Île-de-France, nous avons encouragé les associations pour que les chantiers bénévoles soient ouverts aux jeunes à partir de 14 ans, car il y avait une forte demande de ce public pour une forme de vacances actives. Cela permet aussi de renouveler le public... », affirme Sylvie Chauchoy du service jeunesse et vie associative de la direction régionale de la jeunesse et des sports d'Île-de-France. Cette orientation est en effet prise au moment où la participation des jeunes adultes est à la baisse. « Ils préfèrent partir vers d'autres destinations, notamment pour réaliser des actions de solidarité internationale ou en France pour développer des compétences techniques dans des domaines comme la protection du patrimoine et l'environnement », explique-t-elle.

Les chantiers ados sont en revanche pris d'assaut. Il s'agit de chantiers mis en place pour les moins de 18 ans avec un accompagnement spécifique et des règles de sécurité plus strictes. Solidarités Jeunesses, à Paris, une association qui propose des chantiers aux 15-17 ans, conseille aux intéressés de s'inscrire dès réception du programme en début d'année pour des séjours qui se déroulent pendant les vacances scolaires d'été !

FAIRE L'EXPÉRIENCE DE LA RÉALISATION COLLECTIVE D'UNE ŒUVRE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

« Motivés par les demandes de parents et de jeunes, nous avons organisé une première session en 1995. Depuis, nous organisons quatre sessions en été », se souvient Jean-Frédéric Berger, directeur de l'association ATAGRIF. La structure organise des chantiers sur le site de

la Commanderie des Templiers à Coulommiers en Seine-et-Marne et a été la première à mettre en place des chantiers ados en Île-de-France. Pour accueillir les moins de 18 ans, l'association a dû adapter ses séjours : présence d'animateurs diplômés BAFA, organisation du temps de travail et de repos, adaptation des tâches en fonction des capacités physiques... « L'envie de s'engager est sensible chez les jeunes qui sont considérés comme des individus responsables. Le chantier les aide à se construire. Nous les impliquons tout

au long du séjour pour favoriser leur démarche d'engagement. Par exemple, ce sont eux qui préparent et organisent la super fête du dernier soir dans le cadre des ateliers culturels ! », précise Jean-Frédéric Berger.

« L'intérêt des chantiers pour les adolescents est le même que pour les plus âgés : expérience de la réalisation collective d'une œuvre d'intérêt général et de la satisfaction qui l'accompagne, découverte d'un mode de vacances actives et de métiers peu connus, rencontre d'autres cultures, reconnaissance (les structures qui commandent le travail le valorisent, la presse publie généralement un article)... Ce sont des moments "forts" à partager avec d'autres jeunes issus de milieux sociaux et culturels différents ! », constate Sylvie Chauchoy, qui souhaiterait que d'autres jeunes qui ne constituent pas le public habituel des chantiers puissent bénéficier de leurs bienfaits. « Les Chantiers de jeunes ne sont pas très connus dans les quartiers... On travaille beaucoup sur la communication pour informer les jeunes en difficulté ! », précise-t-elle. En Île-de-France, le public des chantiers est aujourd'hui constitué de beaucoup d'étrangers de plus de 18 ans sur les chantiers saisonniers, de Français adultes et étudiants sur les chantiers très techniques (archéologie, taille de pierres).

Le premier chantier international a été organisé en 1920, dans la région de Verdun, pour contribuer à la reconstruction d'après-guerre et à la fraternisation entre jeunes français, allemands, britanniques, hollandais... Il s'adresse à tous ceux, sans qualification particulière, qui dès 14 ans souhaitent participer bénévolement à une action d'intérêt général au sein d'un groupe international pendant deux ou trois semaines. Les chantiers se déroulent en général pendant les vacances d'été. Ils sont de nature extrêmement variée : mise en valeur et protection de l'environnement, restauration du patrimoine, réhabilitation de lieux à vocation sociale ou culturelle.

LES CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES SUR INTERNET

[www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr/
RUBJEUNES/CHANTIERS/Chantiers01.htm](http://www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr/RUBJEUNES/CHANTIERS/Chantiers01.htm)

Sur le site de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Franche-Comté : historique, modalités, lieux d'accueil dans la région...

cotravaux.free.fr/

Cotravaux est la coordination de douze associations dont le chantier est le moyen d'action privilégié.

www.volontariat.org/
Association Jeunesse et reconstruction.

Valoriser l'engagement des jeunes

La valorisation et la validation de l'engagement des jeunes

Portrait d'Audrey Debruyne.

Audrey Debruyne a fini par trouver sa voie dix ans après le bac. Une satisfaction qu'elle doit avant tout à sa propre volonté, à un parcours universitaire, professionnel et associatif riche et varié ! Faire un métier qui lui plaît n'a pas été chose aisée pour Audrey Debruyne. Pourtant, cette jeune fille de Pontoise n'a jamais manqué ni de dynamisme, ni de ténacité, ni de curiosité. Bac en poche en 1994, elle s'inscrit en faculté d'anglais à Cergy. Ses études ne lui conviennent pas. Elle ne baisse pas les bras et se renseigne sur d'autres formations possibles. « On ne choisit souvent pas vraiment ses études. Et quand elles ne conviennent pas, on a souvent tendance à "s'encroûter". En faisant des recherches sur ce que je pouvais faire, j'ai trouvé par hasard le DUT "Service et réseau de communication" à Castres (Tarn). J'ai appelé, on m'a proposé de venir dès le lundi suivant. Je suis partie quasiment du jour au lendemain. » Sur place, une surprise l'attend : la formation est très technique, mais elle s'accroche et obtient son diplôme en 1999.

À son retour à Cergy, forte de ses nouvelles compétences en multimédia, elle décide de lancer son propre site Internet : un site sur l'actualité culturelle de Cergy-Pontoise. Le service n'existe pas encore dans l'agglomération. Elle présente son site « Sanrichir » à deux reprises à un concours de projets jeunes lancé par le syndicat d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise et ne gagne aucun prix. « J'aurais été mieux accueillie si j'avais proposé un projet à but humanitaire. De plus, les élus locaux ont vu d'un mauvais œil mon projet alors que leur site n'était pas encore en ligne... », se souvient-elle.

La défaite ne la décourage pas. Audrey Debruyne crée sans soutien particulier son association « Totoutard » et change le nom de son site en « Totoutard.com ». Par malchance, « Tôt ou tard » est aussi le nom d'un label qui appartient à une grosse maison de disques à l'époque... Une fois encore, elle doit se débrouiller seule face à d'éventuels ennuis judiciaires qui se profilent. Elle lance des appels au secours par courriel et obtient des messages de soutien. C'est en lisant la presse qu'elle trouve un cabinet d'avocats qui s'occupe de ce genre d'affaire. Elle les appelle et par chance, ils acceptent de la défendre gracieusement. Résultat : un accord à l'amiable, mais retour à la case départ pour le site qui reprend son nom d'origine. Elle le changera un an plus tard en « 95degrees.net », en mars 2002, cette fois après avoir pris ses précautions...

Parallèlement à ses engagements associatifs, Audrey Debruyne suit une formation par alternance à l'école des Gobelins, à Paris, et travaille dans une start-up qui ferme pour raisons économiques. Elle quitte la formation qui ne répond pas à ses attentes et retrouve un emploi dans une autre start-up. Nouvelle expérience de faillite. Elle décide de reprendre ses études afin d'enrichir ses compétences en matière de vente en ligne sur Internet et intègre une licence de commerce électronique à Vannes, en Bretagne. Nouveau constat : le commerce électronique n'est vraiment pas sa tasse de thé ! Elle est ensuite embauchée en septembre 2001 par le service communication de l'université de Cergy. « Je suis webmaster et participe à la rédaction de la newsletter interne pendant un an... Mon employeur me propose de passer un concours et de rester. Mais c'est un concours de niveau bac et je me suis rendu compte que j'avais besoin de plus de contacts humains. Je voulais me rapprocher des métiers culturels et me détacher de l'étiquette "webmaster". À la fac, j'ai entendu parler de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Je me renseigne pour rentrer en DESS "Métiers du développement culturel

et du tourisme"... » Audrey Debruyne n'est toujours pas découragée... « Ces nombreuses expériences et mon engagement associatif m'ont aidée à affiner de façon empirique mon projet. J'ai compris ce que je voulais faire en éliminant ce que je ne voulais pas faire. J'ai un parcours en dents de scie, mais très enrichissant, et je suis toujours retombée sur mes pieds », constate-t-elle, philosophe. Pourtant, bénéficier de la VAE n'a pas été non plus une sinécure !

« Mon expérience associative m'a permis d'être acceptée en DESS en septembre 2002. Mais les démarches n'ont pas été faciles. L'université est réticente vis-à-vis de la VAE, car elle craint que l'on puisse "acheter" ses diplômes ainsi. Heureusement que j'avais déjà un pied dans la fac, car j'y avais travaillé. Cela m'a facilité la tâche de connaître les services et le personnel, mais je n'ai bénéficié d'aucun accompagnement particulier pour préparer mon dossier. Aujourd'hui, DESS en poche, je suis soulagée et satisfaite, j'ai enfin trouvé ma voie. » Audrey Debruyne est aujourd'hui, à 27 ans, chargée de développement culturel d'une salle de concerts et spectacles qui appartient à la mairie de Vauréal et poursuit son action à travers l'animation du site « 95degres.net ».

SUR INTERNET

www.enviedagir.fr/

Le passeport de l'engagement.

www.enviedagir.fr/engagement/foffice/portail/outils/valengagement/ssthematique.html?ldTh=232

www.education.gouv.fr/sup/vaep/default.htm

www.travail.gouv.fr/dossiers/vae/

www.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/vae.asp

La validation des acquis de l'expérience.

Produire des compétences collectives

*Entretien avec Annette Coulon,
chargée d'études et de formation à l'INJEP.*

► Quel constat faites-vous aujourd'hui sur la mise en œuvre des politiques de jeunesse ?

Quand les problèmes ne sont pas criants dans une ville, on laisse les familles s'occuper des activités de leurs enfants et l'on charge les associations et les services municipaux d'organiser un complément « éducatif ». Les offres de loisirs sont alors segmentées par groupes d'âge et ciblées selon l'investissement culturel (sport, danse, musique, arts plastiques). Les jeunes deviennent donc des usagers d'équipements (le conservatoire, le stade, la maison de jeunes...). Quand les problèmes sont « urgents », on crée un service jeunesse qui se consacre aux jeunes en difficulté.

Quand on fait le constat d'une inadéquation entre l'offre de services et les besoins des jeunes (ce que l'on pense être les besoins), on répond par la création de nouveaux dispositifs : point information jeunesse, mission locale ou espace jeunes spécialisé dans ce que l'on appelle l'accueil informel.

Les jeunes, qui ont développé une intelligence institutionnelle remarquable, naviguent entre les dispositifs. Pendant ce temps, les professionnels chargés de favoriser leur éducation, leur insertion, leur orientation, leur mobilisation citoyenne cherchent à mener à bon port leurs « protégés » en s'évitant le mieux possible.

Face à cette situation, bien sûr caricaturée, il apparaît indispensable de rompre avec des pratiques qui ignorent les évolutions et les fonctionnements réels des jeunes sur un territoire.

► **Quels sont les nouveaux fonctionnements des jeunes ?**

On a beaucoup insisté ces dernières années sur l'individualisation des comportements. En fait, le besoin d'appartenance continue à être très fort. Ce qui change profondément, ce sont leurs formes d'affiliation. Les regroupements des jeunes sont mouvants, difficiles à identifier sur un territoire. Ce qui les structure est composite : lieux d'habitation (quartiers), appartenances ethniques et religieuses, sexe, parfois aussi intérêts (« *business* »).

On sait le rôle structurant que constitue l'appartenance à des groupes de pairs dans la construction de l'autonomie. Pourtant, il arrive qu'« être entre soi » évolue de façon limitative :

« entre soi » du même quartier, de la même religion, entre garçons sans filles, entre filles... Les valeurs sur lesquelles se fonde la cohésion des groupes peuvent être l'apprentissage de la solidarité. Il arrive qu'elles soient la valorisation de la force, le machisme, la soumission au chef, la xénophobie...

Il est complexe pour les professionnels de l'animation d'apprécier comment se situer au regard de ces groupes. Faut-il les ignorer ? Travailler avec eux ? Comment travailler avec ces collectifs ? De nouveaux modes d'intervention s'imposent. Les méthodes d'intervention par équipement, par cellules de professionnels juxtaposées

sont obsolètes. Il faut voir comment, sur un territoire, on peut travailler autrement et développer des modes de coopération. La façon dont se posent les questions de jeunesse exige aujourd'hui la production de compétences collectives.

LA FAÇON DONT SE POSENT AUJOURD'HUI LES QUESTIONS DE JEUNESSE EXIGE DE NOUVEAUX MODES D'INTERVENTION.

► **Qu'entendez-vous concrètement par « production de compétences collectives » ?**

Il ne s'agit pas d'injonction de partenariat. Cette injonction a contribué à alourdir les charges de travail par la multiplication de réunions formelles. Par compétences collectives, nous désignons des capacités à puiser dans les ressources d'un environnement et à organiser dans cet environnement des modalités de travail collectif. Nous partons du constat que l'intervention en direction des jeunes ne peut se faire équipement par équipement et qu'il est impossible d'être compétent seul. Développer des compétences collectives exige de rassembler sur un territoire les professionnels mais aussi des acteurs mobilisés autour d'un problème sensible. Il s'agit de créer des dynamiques locales. Au lieu de penser l'action en stratégie qui rassemble ses bataillons pour atteindre des objectifs définis à l'avance, il s'agit de favoriser des actions décentralisées qui pourraient faire naître des solutions plus en prise avec le terrain.

CRÉER DES COMPÉTENCES COLLECTIVES, MODE D'EMPLOI

Phase 1 – Réflexion : qui, localement, est concerné par la difficulté ?

Phase 2 – Constitution d'un groupe de personnes d'horizons divers (professionnels, habitants, commerçants, élus, jeunes, parents...) impliquées dans la recherche de solution et ayant intérêt à ce que les choses changent.

Phase 3 – Construction d'un cadre de référence : définition d'un territoire d'action et d'un cadre de valeurs (connaître ce sur quoi l'on est d'accord et ce sur quoi on ne l'est pas), et mise en place des conditions de confiance réciproque.

Phase 4 – Mise en commun des ressources (connaissances, savoirs d'expériences, personnes ressources).

Phase 5 – Recherche collective des solutions en sortant des logiques technocratique, sectorielle et institutionnelle.

L'exemple d'un programme :

« Envie d'agir ? »

Dans le cadre du programme « Envie d'agir ? », lancé en octobre 2002 par Luc Ferry, des outils ont été mis à la disposition des jeunes pour les accompagner et les aider dans leurs projets d'engagement (des guides régionaux de l'engagement, un concours, un site Internet...).

« Envie d'agir ? » n'est pas un nouveau dispositif. Il s'agit d'un programme global qui s'appuie sur de nombreuses initiatives engagées par les associations, les établissements scolaires, les autres ministères... et sur des outils et des dispositifs déjà existants (« DÉFI jeunes », instances de la vie lycéenne...) ou spécialement créés pour « Envie d'agir ? » (site Internet, concours, guides régionaux, fonds d'aide à l'initiative des jeunes...).

Questions à Thierry Delanoë (chargé de mission « Envie d'agir ? » au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative)

► **Quel serait pour vous le premier acquis d'« Envie d'agir ? » ?**

L'un des premiers acquis de la politique « Envie d'agir ? » est d'avoir permis à des équipes qui ne se connaissaient pas de travailler ensemble. L'objectif, à terme, est de créer un réseau de professionnels aussi vaste que possible afin que, quels que soient le jeune, son lieu de domicile et

la porte à laquelle il frappe, il puisse obtenir les premiers éléments de réponse à sa question et être orienté vers la structure qui pourra compléter cette première réponse.

Nous souhaitons créer un environnement social et institutionnel favorable aux projets des jeunes. Quand on entend parler des jeunes qui réussissent, on ne parle que de ceux

qui se font des ponts d'or en faisant du foot ou du cinéma... Aucun jeune « lambda » ne peut se reconnaître dans ces expériences-là. Au final, cela provoque même des effets pervers. En comparaison, les jeunes ont en effet peur d'avoir des projets ridicules et n'osent pas les exprimer. Nous voulons créer une culture de l'initiative jeune.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE L'INITIATIVE JEUNE.

► **Comment permettre aux jeunes d'oser exprimer leurs projets ?**

Avant tout, ils doivent bénéficier d'interlocuteurs en qui ils ont confiance. C'est cette relation de confiance qui va permettre au jeune de retrouver confiance en lui. L'humain compte beaucoup. C'est la raison pour laquelle nous devons former les équipes à cette politique qui n'est pas un dispositif de plus, mais bel et bien un moyen de mettre en cohérence toutes les forces en présence. Cette politique n'a pas de sens si l'accompagnement des jeunes ne leur est pas adapté. Nous devons offrir aux professionnels une information la plus précise possible. Il faut également multiplier les outils qui viennent soutenir le travail quotidien des professionnels.

Un outil d'« Envie d'agir ? » : les Journées de l'engagement

Pour le ministère, les Journées de l'engagement sont « un programme d'événements qui fédère un très grand nombre d'organismes publics et privés qui se sont reconnus dans cette invitation pour motiver les jeunes et leur proposer des projets ou des informations sur l'engagement ». Les exemples choisis dans cette publication montrent la diversité des actions menées, qu'il s'agisse d'une opération permettant aux jeunes créateurs de se faire connaître (le Grand Squat) ou d'une action de rapprochement entre des structures accueillant les jeunes dans le temps scolaire et hors temps scolaire.

■ Les Journées de l'engagement 2003 à Cergy-Pontoise : une rencontre-découverte des jeunes créateurs et inventeurs

Pour permettre aux jeunes créateurs et inventeurs du Val-d'Oise de se faire connaître du grand public, les membres de l'association Fondajeune 95, en collaboration avec la Jeune Chambre économique de Cergy-Pontoise et le Lions Club, ont organisé le premier Grand Squat de Cergy les 28 et 29 mars 2003.

L'événement a connu un tel succès qu'un second Grand Squat a été organisé les 14 et 15 mai 2004 avec quatre-vingts projets présentés, soit deux fois plus que l'année précédente. Les partenaires du second Grand Squat de Cergy étaient nombreux : le CIJ, « DÉFI jeunes », la mairie, le conseil général, la communauté d'agglomérations de Cergy-Pontoise, le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Fondajeune 95, le Lions Club international, la Jeune Chambre économique de Cergy-Pontoise, la mission locale, le CIO, la FOL 95, les juniors associations, l'inspection académique, l'école des beaux-arts, le conservatoire régional de musique, le centre commercial et l'association des commerçants de Cergy.

« Les salons traditionnels sont chers et ne permettent pas aux jeunes de se faire connaître. Le Grand Squat leur permet de présenter gratuitement leur passion et son entrée est libre ! », constate Régis Abad, membre du Lions Club et président de Fondajeune. Son objectif est d'inciter les quinze districts du Lions Club à mettre en place des Grands Squats avec les Jeunes Chambres économiques et les réseaux d'information jeunesse dans toute la France.

Le concept du Grand Squat est né dans l'esprit d'un membre du Lions Club de Vannes (Morbihan) où l'événement a eu lieu en 1999, 2001 et 2003. Son principe est de valoriser les projets des jeunes et de les mettre en contact avec le monde du travail. Concrètement, les participants présentent leurs réalisations au grand public sur un stand offert par un parrain (entreprise, association ou individu) qui s'engage à les soutenir dans leurs démarches pour réaliser leur passion, et pourquoi pas la transformer en activité professionnelle, voire créer leur entreprise. Toutes les créations ou inventions, quel que soit leur domaine, sont bienvenues, qu'il s'agisse de stylisme, d'arts graphiques, de musique, de sciences, de techniques d'Internet...

« La grosse partie du travail est d'identifier les projets des jeunes et de veiller à la diversité des actions présentées », explique Olivier Lacombe, animateur départemental du Réseau information jeunesse du Val-d'Oise. Membre de Fondajeune, il participe à l'organisation de la manifestation.

■ Entretien avec Olivier Lacombe, animateur départemental du Réseau information jeunesse

« Le premier Grand Squat a permis aux jeunes de se constituer un bon carnet d'adresses. Par exemple, la dernière fois que nous avons été invités à un vernissage d'artistes du Grand Squat en tant qu'organisateur, nous avons eu l'heureuse surprise de revoir des jeunes ayant participé à la manifestation », constate Olivier Lacombe, animateur départemental du Réseau information jeunesse du Val-d'Oise, membre de Fondajeune.

Si l'événement a permis aux jeunes créateurs de se rencontrer, le Grand Squat a également donné la possibilité aux professionnels de la jeunesse et de l'éducation du département de se connaître. « Le Grand Squat permet la création d'un réseau. C'est positif parce que plus nous travaillons en transversalité, plus nous avons de chances de provoquer chez les jeunes le déclic qui les font basculer dans une démarche active, plus nous avons également de chances de leur permettre de réaliser leur

**LE GRAND SQUAT A
PERMIS LA CRÉATION
D'UN RÉSEAU.**

projet. Nous ne pouvons répondre à leurs besoins chacun de notre côté : nos missions sont complémentaires. Nous intervenons dans le cadre d'une mission qui a ses limites tant au niveau de son rayonnement que de son public. Et nous connaissons en général peu le tissu économique, d'où l'intérêt de pouvoir rentrer en contact avec des acteurs économiques », précise Olivier Lacombe.

SUR INTERNET

www.grand-squat.fondajeune.com/index.php?session=13
Pour tout savoir sur le Grand Squat de Cergy-Pontoise.

LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Elle est née en 1915 aux États-Unis et compte près de 400 000 adhérents dans plus de 100 pays. La Jeune Chambre économique française (JCEF) rassemble près de 3 800 membres, âgés de 18 à 40 ans. Elle rassemble 200 Jeunes Chambres économiques locales et antennes, regroupées dans 23 fédérations régionales. Mouvement apolitique et aconfessionnel, la Jeune Chambre économique défend les valeurs de liberté des individus et de respect de la personne humaine, de défense de la libre entreprise et le refus de l'arbitraire.

www.jcef.asso.fr
Le site de la JCEF.

Au bureau information jeunesse d'Argenteuil

Miloud Aïssat, responsable du BIJ d'Argenteuil, a établi un partenariat avec deux lycées et deux collèges de la commune grâce aux journées de l'engagement.

« C'est vrai qu'un travail de longue haleine est nécessaire pour devenir partenaire d'un établissement scolaire, mais il s'agit d'un bon partenariat », affirme Miloud Aïssat. L'opération « Envie d'agir ? » lui a donné l'opportunité d'accélérer sa démarche en direction des établissements scolaires : « Il est primordial pour nous de travailler en partenariat pour jouer pleinement notre rôle de relais. Nous avons besoin de l'école, qui est le lieu permettant d'entrer en contact avec le maximum de jeunes. »

LA POLITIQUE DU PARTENARIAT DES PETITS PAS.

Deux lycées et deux collèges ont répondu favorablement à la proposition du BIJ d'organiser une journée d'information pour les élèves. « Depuis, nous sommes restés en contact. Comme ils nous font confiance, nous devrions logiquement susciter l'intérêt d'autres établissements scolaires cette année à l'occasion du Mois de l'engagement », précise-t-il.

Pour parvenir à tisser un lien avec l'Éducation nationale, Miloud Aïssat a procédé par étapes : « Nous avons commencé par envoyer un courrier en janvier 2003 aux chefs d'établissements pour leur proposer de nous rencontrer. Obtenir un premier entretien est fondamental, car nous pouvons ainsi leur permettre de mieux appréhender nos intentions. Nous leur avons expliqué que le but de notre contact n'était pas seulement lié aux Journées de l'engagement, mais qu'il consistait plutôt à collaborer avec eux, afin qu'ensemble, nous répondions au mieux aux besoins exprimés par les jeunes. Cette première entrevue nous a permis de leur expliquer les missions du BIJ et l'apport que cela pouvait représenter pour leur établissement. Certains voyaient nos missions comme étant identiques à celles d'un CIO. » Une fois le premier contact établi, Miloud Aïssat conseille « d'être réactif », de répondre rapidement et efficacement aux

sollicitations. Dans un premier temps, il s'agit surtout de faire ses preuves : « Il faut rester patient : il ne faut pas s'attendre à des retours immédiats. C'est un lien qui se tisse dans la durée. »

À l'issue des ces journées, et dans un délai très court, le BIJ d'Argenteuil a été sollicité autant par les CPE et les équipes enseignantes que par les proviseurs pour qu'il leur apporte une aide technique pour la mise en place de projets d'établissement (recherche de financements ou de partenaires spécifiques, organisation de journées thématiques...), des projets de jeunes (entretiens, information et documentation...), la tenue de permanences thématiques au sein des lycées (BAFA, vacances, loisirs, sports, jobs d'été...).

Pour nouer des liens avec les établissements scolaires, Miloud Aïssat précise qu'il faut surtout éviter « de faire la leçon » aux chefs d'établissements et d'arriver avec un discours ou un comportement du type : « Nous savons mieux nous y prendre que vous avec les jeunes. Nous allons vous apprendre à mieux agir avec eux. » Selon lui, il ne faut pas avoir peur d'essayer des refus. Une réponse négative ne veut pas dire qu'ils ne sont pas intéressés, ils sont parfois simplement tenus par d'autres engagements. « C'est déjà bien que l'établissement connaisse l'existence du BIJ. Par expérience, je sais qu'ils sont en fait demandeurs, car les jeunes leur posent de plus en plus de questions auxquelles ils ne peuvent pas toujours répondre. Mais il faut laisser le temps à l'institution scolaire d'évoluer dans son rapport de confiance. »

Participation et engagement, une nouvelle donne

Comme le souligne l'étude SOFRES présentée dans cet ouvrage, les représentations de l'engagement varient très fortement chez les jeunes, en fonction de leur âge, de leur situation scolaire ou universitaire, de leur milieu, mais aussi de leur sexe. Globalement, il s'opère un déplacement des significations de l'engagement. Une étude commandée par le Fonds national pour le développement de la vie associative (FNDVA) en 2002 vient compléter ce constat : les jeunes n'ont plus une conception statique de leur participation. Ils voient autrement leur intégration citoyenne et à la société civile. De même, l'engagement calqué sur le modèle du militantisme politique et syndical est remis en cause. Ainsi, l'affirmation d'intérêts personnels et privés n'est pas incompatible avec la visée d'un bien général et d'une action altruiste.

Comme le rappelle aussi Jean-Claude Richez, « aujourd'hui, les jeunes s'engagent, mais autrement ». La construction, seul ou avec d'autres, de réponses à certains besoins ou aspirations (actions culturelles, pratiques sportives, formes diverses de solidarité...), la participation, en relation avec des collectifs plus ou moins formalisés, à tel ou tel aspect de la gestion collective de la société (éducation, écologie, logement...) sont des parcours d'engagement à prendre en compte. Les choix particulièrement impliquants constituent une forme d'engagement. On doit donc considérer que l'engagement des jeunes n'est pas sans rapport avec leur parcours de vie, le choix des études, le métier, l'entrée dans la vie professionnelle, le mariage...

Pour autant, la notion de projet devrait donc être considérée de manière plus ouverte. De « petits » projets constituent parfois des atouts essentiels dans un parcours de vie. Les domaines du sport, des loisirs, de la culture sont par exemple concernés. Qui n'a pas entendu parler d'un jeune en difficulté scolaire mais porteur d'un projet valorisant susceptible de lui redonner confiance ?

La prise en compte de la diversité des formes d'engagement passe par l'identification et la valorisation de ressources destinées à accompagner les projets de jeunes. Cet ouvrage est le reflet de l'existence et de la diversité de lieux ressources sur un territoire tel que le département. Dans le cadre scolaire, les services municipaux de la jeunesse, les associations... ces ressources existent. Elles doivent être néanmoins mieux repérées et mieux identifiées. La question de l'appropriation de ces informations est aussi posée. Des études récentes montrent en effet que si les sources d'information se multiplient, leur appropriation reste superficielle.

La question de l'égalité d'accès aux ressources d'information est également posée. Elle concerne tout d'abord l'accès à des ressources territoriales. Ainsi, dans le Val-d'Oise, on constate qu'il existe une inégalité d'accès entre la partie rurale du département et la partie plus urbanisée. Au sein de ce département, parmi les plus jeunes de France, se pose aussi la question de l'accès aux lieux d'information pour les jeunes des quartiers périurbains. Les inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication, alors qu'Internet est le média privilégié des jeunes, posent aussi question. Aujourd'hui, alors qu'un gros tiers des Français est devenu usager de l'Internet, très peu de politiques publiques prennent en compte les difficultés d'accès de la majorité des personnes. On pourrait aussi illustrer ce thème de l'accessibilité à l'information par la difficulté d'appropriation des outils destinés à favoriser la mobilité

européenne. Ainsi, si le Programme européen jeunesse constitue un élément fort de la politique publique de mobilité des jeunes, il bénéficie d'une appropriation diversifiée en fonction des territoires. Dans le département du Val-d'Oise, il a, par exemple, été difficile de repérer des expériences liées à l'information et à l'accompagnement dans le cadre d'une ou plusieurs actions du Programme européen jeunesse, ce qui explique qu'aucune expérience n'ait été présentée dans cette publication, ce malgré l'intérêt de ce programme dans le parcours d'engagement d'un jeune.

Enfin, il convient de rappeler les enjeux de la valorisation et de la validation des parcours d'engagement. Si le portrait d'Audrey Debruyne, « parcours de battante », est significatif, ces questions de valorisation ou de validation des parcours hors des domaines académiques restent un sillon à creuser. Le passeport de l'engagement réalisé dans le cadre de l'opération « Envie d'agir ? » reste donc un outil à développer et la validation des acquis de l'expérience, un dispositif à conforter.

Bibliographie

- « **Et si la société redécouvrait sa jeunesse ?** », *Économie et humanisme*, n° 367, décembre 2003.
- **Comprendre et agir : un guide méthodologique pour la formation des jeunes conseillers ; à l'usage des coordinateurs et animateurs responsables des conseils d'enfants et de jeunes**, ANACEJ et CEMÉA, Paris, 2003-2004.
- **L'engagement des jeunes**, coll. « Le point sur », n° 4, INJEP, Marly-le-Roi, mars 2003.
- **Le rapport des jeunes à l'engagement**, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche-SOFRES, Paris, septembre 2002.
www.education.gouv.fr/presse/2002/engagement/rapengage.pdf

Sites Internet

- www.cidj.asso.fr/
Le site du CIDJ, comportant notamment une rubrique « L'information jeunesse près de chez vous ».
- www.animafac.net/
Le site d'Animafac : réseau d'échange d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes, Animafac propose depuis 1996 des instruments de développement à près de 10 000 associations, dont la plupart des fédérations nationales.
- www.injep.fr/
Le site de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- www.enviedagir.fr/
Le site du programme « Envie d'agir ? » du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.